SAINT-CLAUD infos

Bulletin d'informations municipales

Décembre 2017

Conseil municipal

Mot du maire	p 3
Résumé des PV des réunions du conseil municipal	p 5
Travaux réalisés en 2017 - Prévisions 2018	p 9
Budget 2018	p 11
Vie de la commune	p 13
Mots des associations	p 17
Calendriers des manifestations	p 25
Pages ouvertes	p 26
Informations communales	p 29

SIGLES et ABREVIATIONS

ADA : Agence Départementale de l'Aménagement
ATD16 : Agence Technique Départementale
CD : Conseil Départemental
CFE : Cotisation Foncière des entreprises
CCCL : Communauté de Communes de Charente Limousine
CdC : Communauté de Communes
CM : Conseil Municipal
CMJ : Conseil Municipal des Jeunes
CNDS : Centre National pour le Développement des Sports
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
FCTVA : Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée
FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles
PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées
PI : Point Info de St Claud
PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PMR : Personnes à Mobilité Réduite
TAP : Temps d'Activités Périscolaires
SDEG16 : Syndicat Départemental d'Electricité Générale
SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable
SIEAH : Syndicat Intercommunal d'Etude et d'Aménagement Hydraulique

Comme chaque année nous renouvelons nos REMERCIEMENTS :

- A l'ensemble des employé(e)s municipaux toujours réactifs et disponibles.
- Aux associations qui animent notre commune.
- Aux enfants, à leurs parents et aux enseignants dont l'investissement est indispensable à la vie de la commune.
- Aux jeunes gens qui se sont impliqués dans le CMJ.
- A toutes les personnes qui ont contribué au déroulement des TAP.
- A tous les bénévoles qui ont participé à l'ouverture et au fonctionnement du « Point Info ».
- A tous les bénévoles qui assurent depuis plusieurs années l'entretien des fontaines, aux randonneurs et à « Nature et Accueil » qui nous apportent leur aide dans le projet « trame verte » (balisage des chemins de randonnées, recensement des haies).
- A M. Boisson qui a donné la paille nécessaire à la plantation de haie à Négret.
- A M. Nicolas Delabrise, gérant du magasin COOP, pour le don de fleurs.
- A l'entreprise « Les fleurs d'Amélie » de St Laurent de C., qui nous a permis de fleurir la salle des fêtes lors du repas des aînés.
- Aux artistes qui ont accepté de participer aux expositions installées à la mairie et au Point Info.
- A toutes les personnes qui manifestent régulièrement leur soutien au cours des actions menées par la municipalité.

Directeur de publication : Joël BAUDET
Rédaction : Paulette JOLY et Sylviane BRISARD
Photos : Mairie Saint-Claud
Edition décembre 2017 - Impression en 600 exemplaires
Création et impression : Imprimerie MEDIAPRINT & Cie
Chasseneuil-sur-Bonnieure

Le mot du maire

L'année 2017 se termine et avec elle plusieurs de nos projets : 1ère phase de l'église, le city stade. Le début des travaux d'assainissement a généré la mise en place de déviations sur les directives de l'ADA, avec des aménagements pour accéder aux commerces. Malheureusement, nous avons constaté une baisse de fréquentation de nos commerces.

Je regrette sincèrement que la clientèle ait changé ses habitudes. Il ne faut pas que nos artisans et commerces soient sanctionnés par des travaux sur la commune.
Ces travaux sont une obligation pour le confort de tous et dans la perspective d'un aménagement du bourg.
Un bourg a besoin d'une vie économique ; sans elle, un bourg devient un village et ce sont des ressources en moins.
2017, naissance d'une nouvelle Communauté de Communes avec des difficultés budgétaires dont une des conséquences est la décision du Conseil Communautaire de redonner aux communes la gestion de leur piscine (Brillac, Chabanais, Saint-Claud).
Cela nous a amené à revoir notre budget de fonctionnement et chercher des sources d'économies.
Cependant, une chose est sûre, malgré le mauvais temps, la fréquentation a été bonne : un peu plus de 3900 entrées sur 2 mois. Ce n'est pas mal pour une piscine sans intérêt communautaire...
Actuellement, nous travaillons au changement de gestion de nos espaces verts. Nous organiserons, au printemps une réunion publique pour échanger avec les personnes intéressées sur les méthodes à mettre en place.
Fin décembre, la fermeture de la salle des fêtes est effective après avoir été ajournée à plusieurs reprises pour cause de contraintes administratives. Le lancement de ce chantier conjugué avec celui de l'assainissement, qui engendre le stockage des matériaux sur la place, nous a amené à prendre la décision d'annuler la cérémonie des vœux du Maire, les salles annexes étant trop petites.
Vous serez conviés à l'inauguration de la salle des fêtes vers la fin de l'été.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2018.

Le Maire, Joël Baudet

Réunions du conseil municipal

Les membres du conseil municipal vous rappellent que les délibérations sont publiques et que toute personne peut y assister mais ne peut intervenir au cours des débats, sauf sur invitation du maire. Les procès-verbaux des réunions peuvent être librement consultés à la mairie ou sur le site internet de la mairie "www.saintclaud.fr".
La dernière réunion ayant lieu en décembre, le compte rendu ne pourra être communiqué qu'au prochain bulletin d'information.

10 mars 2017

– Restructuration de la salle des fêtes
M. le maire rappelle que lors de la réunion du 16/12/2016 le CM n'avait pas validé la totalité des plans proposés par Mme Perot, l'architecte maître d'œuvre (d'où un nouveau retard dans le lancement des travaux). Il résume les modifications souhaitées et présente les nouveaux plans. Ceux-ci respectent les vœux des élus mais l'estimatif est nettement plus élevé que prévu par l'ATD16 (+18 000€). Il informe le CM qu'il a demandé à l'architecte de respecter l'estimatif initial (155000€ maximum) et de rectifier son avenant concernant ses honoraires. Il ajoute que Mme Pérot lui a fait part de la dissolution du cabinet d'études avec lequel elle travaillait et propose la société MAYTRIS de Limoges pour le remplacer. Ce sous-traitant remplit les conditions nécessaires à la reprise du marché et les montants sont respectés. Il est à déplorer que ce changement de partenaire retarde encore le début du chantier. ***Les propositions sont acceptées à l'unanimité.***

– Eglise : 2e tranche de travaux
Par un courrier du 25/01/2017 la DRAC, conservation des monuments historiques, propose une opération concernant la restauration des façades

sur le budget 2017 du ministère de la Culture et de la Communication. Celle-ci est évaluée à 216000€ et subventionnée à hauteur de 20% par l'Etat, soit 36000€. Pour en bénéficier les travaux devront débuter au plus tard en décembre 2017. ***Accepté à l'unanimité.***

– Inscription de chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées

M. le maire rappelle que le CM peut proposer au Conseil Départemental l'inscription de chemins ruraux au PDIPR. Les chemins inscrits doivent être conservés sauf décision expresse du CM qui aura fait, au préalable, la proposition au CD d'un chemin de substitution approprié à la pratique de la promenade et de la randonnée. ***Le CM approuve la liste des chemins proposés*** (liste consultable en mairie).

– City-stade
M. Baudet présente l'état d'avancement du projet : le CMJ, après avoir visité plusieurs sites, a fixé son choix pour le terrain et l'aire de jeux. La commission des travaux finalisera le projet. Plan de financement : coût total 58403€ HT ; subventions : Conseil Départemental 11608€ 20%), Ministère de l'Intérieur 5000€ (9%) ; CNDS 29200€ (50%). Autofinancement 12594€.

– Vote des subventions 2017 pour les Associations : *accepté à l'unanimité.* (sous réserve de justificatifs budgétaires pour l'année écoulée.)

– Assainissement
Les travaux engagés pour l'assainissement seront effectués conjointement avec ceux du réseau d'eau potable de façon à n'ouvrir qu'une tranchée et limiter ainsi les désagréments pour les usagers. Pour ce faire il est nécessaire d'établir une convention avec le Syndicat des Eaux. ***Accepté à l'unanimité.***

– Contrat d'assurance des bâtiments de la Commune.
M. le maire rappelle le montant des assurances étant de 12 500 €, une révision des contrats a été lancée en septembre 2016. Compte tenu des offres et des garanties proposées, il informe le CM que c'est l'agence BILLAUD, Mutuelle de Poitiers, qui a été retenue pour une cotisation annuelle de 7 216 €. ***Accepté à l'unanimité.***

7 avril

– Vote des comptes administratifs 2016. ***Accepté à l'unanimité.***

– Vote des Taxes 2017
M. le maire expose que, même si l'équilibre budgétaire de la commune est maintenu, compte tenu des travaux engagés et de l'incertitude quant aux dotations à venir, il convient de procéder à une légère augmentation des taux des taxes locales pour 2017.
-taxe d'habitation : 16,50% (+ 0,25%)
-taxe foncière bâti: 18,50% (+0,27%)
-taxe foncière non bâti : 55,70% (+0,24%)
-taxe CFE : 20,30% (+0,20%)
Accepté à l'unanimité.

– Vote du budget primitif 2017
Accepté à l'unanimité.

– Piscine
M. le maire rappelle que la nouvelle Communauté de Communes de Charente Limousine a choisi de restituer la gestion de certaines piscines aux municipalités propriétaires, ce qui est notre cas. Pour faire face au coût de fonctionnement imprévu, il étudie toutes les possibilités d'économies et propose : l'annulation du contrat de la balayeuse, de faire un état des lieux de l'éclairage public pour réduire les plages de fonctionnement sur certaines zones, de réduire le financement des activités périscolaires (TAP, moins d'intervenants rémunérés). ***Accepté à l'unanimité.***

– Trésorerie
Dans la même optique d'économie, M. Baudet souligne que le bâtiment devient une charge pour la commune et que les travaux nécessaires pour une nouvelle utilisation seraient trop lourds pour notre budget. Il propose la mise en vente de la maison. ***Accepté ; 1 abstention.***

– Salle des fêtes
Mme Pérot a transmis un avenant concernant les travaux complémentaires sollicités pour un montant de 4 836 €. Accepté à l'unanimité.

– Présentation de la note pré-opérationnelle pour l'aménagement du bourg
Lors de la réunion du 16/12/2016, M. Dumas-Chaumette a présenté au CM le dossier élaboré par l'ATD16 pour aider la commune dans l'opération d'aménagement du bourg. Les objectifs de cet aménagement sont d'optimiser les voies de circulation, d'aménager des espaces piétons, de valoriser le bourg, de requalifier les espaces publics, de réaliser des liaisons douces, d'y associer l'amélioration de la sécurité et de l'accessibilité. Le projet est défini en 9 secteurs. L'enveloppe financière prévisionnelle est de 1 859 172 € HT. Le marché de maîtrise d'œuvre prévoit une tranche ferme comprenant le diagnostic et les avant-projets de toutes les tranches optionnelles. Cette étude globale permettra de faire les demandes de subventions auprès de l'Etat, du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes. La commune est libre de modifier l'ordre des étapes en fonction des priorités et des possibilités financières du moment. M. le maire propose, compte tenu des travaux actuellement engagés, de reporter la décision du lancement de ce marché de maîtrise d'œuvre au budget primitif 2018. ***Accepté à l'unanimité.***

– Cimetière
M. le maire propose de lancer la procédure de reprise par la commune de

5 concessions de plus de 30 ans et dont l'état d'abandon a été constaté. Il s'agit de préserver certaines de ces sépultures qui présentent un intérêt patrimonial et, pour les autres, de libérer l'emplacement pour une nouvelle concession. ***Accepté à l'unanimité.***

18 mai

– Assainissement
M. Baudet présente le projet établi par le cabinet IDDEO et demande au CM de se prononcer sur les modifications proposées, à savoir : le raccordement sur la nouvelle canalisation du réseau de refoulement issu de la station de Champlape ; le raccordement des maisons n° 7 et 8 de la place Sadi Carnot ; dans l'optique de l'aménagement du bourg il faut prévoir le raccordement de la rue V. Hugo (dont le pluvial sera déconnecté ultérieurement) et de la rue Gambetta, ainsi que le changement de fonctionnement du regard de la place Sadi Carnot. ***Accepté à l'unanimité.***

– Piscine
La CCCL ayant rétrocédé la gestion de la piscine à la municipalité, il convient de déterminer les dates d'ouverture et les tarifs ; M. le maire propose de suivre les montants appliqués aux piscines communautaires et d'établir une carte préférentielle (adultes et enfants 20 entrées pour 20 €) pour les habitants de la commune. Il précise ensuite les travaux indispensables à réaliser avant l'ouverture (carrelages des bordures, étanchéité des goulottes,...). Il faut de plus lancer le recrutement d'emplois saisonniers : un maître-nageur et 2 agents d'accueil (attribués successivement en juillet puis en août et ouverts en priorité à des jeunes étudiants de la commune). ***Accepté à l'unanimité.***

– Eclairage des installations sportives.
Une convention définissant les conditions d'intervention du SDEG16 doit être établie. ***Accepté à l'unanimité.***

22 juin

– Plan d'entretien des espaces publics
M. Faux, chargé d'études à la FREDON Poitou-Charentes, présente le rapport final établi pour la commune qui répertorie les pratiques actuelles sur les surfaces entretenues et les méthodes

préventives et alternatives utilisables pour respecter l'interdiction de l'usage de pesticides depuis le 1/1/2017. Cette interdiction sera étendue aux particuliers en 2019. Cette étude permet de solliciter une subvention auprès de l'agence de l'Eau Adour-Garonne pour l'acquisition de matériel jusqu'à la fin 2018 (70% de la dépense, plafonnée à 20 000€ par appareil). ***Accepté à l'unanimité.***

– Demande de garantie d'emprunt par la SA « Le Foyer », bailleur social, pour la réfection de 6 logements du lotissement Champ Gois. Lors d'une réunion précédente le CM avait refusé cette garantie au motif de la réduction de la capacité d'emprunt de la municipalité. Or, pour des emprunts relatifs à des logements sociaux, les garanties accordées ne sont pas prises en compte dans le calcul. De plus ce refus pénalise la société Le Foyer dans l'avancement de ses projets. La garantie demandée est de 50% du prêt d'un montant de 30 000€. ***Accepté à l'unanimité.***

1er août

– Intégration par la CCCL de la compétence facultative « communication électronique ». Ce transfert permettra à la CdC d'adhérer au nouveau syndicat du Conseil Départemental « Charente Numérique » pour l'établissement et l'exploitation des infrastructures et réseaux de communications électroniques. ***Accepté à l'unanimité.***

– Assainissement.

- M. le maire informe le CM qu'il est nécessaire de recourir à un prêt relais de 65 000€ en l'attente de l'encaissement du FCTVA . Après examen des diverses offres des banques il s'avère que c'est la proposition de la Banque Postale qui réunit les meilleures conditions (durée 3 ans). Un prêt classique de 125 000€ doit aussi être souscrit. La proposition de la Caisse des Dépôts a été retenue (durée 30 ans). ***Accepté à l'unanimité.***
- Choix de l'entreprise : la commission d'appel d'offres du 25/7/2017, réunissant les représentants de la municipalité et du SIAEP Nord-Est Charente, a retenu l'entreprise ERCTP de Boulazac. Le montant à la charge de la commune (assainissement) est de 340 172€ HT. ***Accepté à l'unanimité.***

–La SA Le Foyer sollicite l'avis du CM pour la mise en vente de certaines maisons du lotissement Champ Gois en donnant la priorité aux locataires actuels. ***Accepté à l'unanimité.***

17 octobre

– Plan de désherbage

M. le maire rappelle au conseil le projet établi par la FREDON et propose l'achat de matériel spécifique (dont une démonstration a été faite aux conseillers qui le souhaitaient et aux agents techniques) :

- débroussailleuse électrique adaptable (taille-haie, motobineuse,...) avec batterie dorsale. Avantages : silencieuse, légère, maniable, pas de gaz d'échappement. 1 924€ HT
- débroussailleuse thermique avec réciprocateur (taille « douce »). 719€ HT
- désherbeur vapeur sur chariot, réservoir de 90 l, chauffé au fuel. Avantages : faible consommation d'eau, autonomie d'environ 4h, meilleure sécurité qu'un appareil thermique, efficacité et maniabilité supérieures à celles des appareils à eau chaude. 24 360€ HT.

Accepté à l'unanimité. Les demandes de subvention auprès de l'agence de l'eau Adour-Garonne ont été émises.

– Subvention exceptionnelle

M. Baudet propose d'attribuer une subvention de 500€ pour permettre le lancement de la nouvelle association « Sauvegarde de l'église de St-Claud ». ***Accepté à l'unanimité.***

– LOGELIA

La société propose de rétrocéder les espaces communs et la voirie du lotissement le Breuil à la commune pour en permettre l'entretien régulier. Il est précisé que d'importants travaux de réfection et des aménagements de sécurité ont été faits au printemps. Il est aussi noté que cela faciliterait l'intervention directe des représentants de la municipalité et pourrait permettre d'apaiser certaines tensions dans le lotissement. ***Accepté (1 contre ; 1 abstention).***

– Salle des fêtes

M. le maire présente les entreprises retenues par la commission d'appel d'offres. Il rappelle que les subventions pour la 1ère phase s'élèvent à 60 167€ pour la DETR et 14 000€ pour le Département. ***Le CM donne son approbation pour les lots suivants*** : Démolition-gros œuvre par l'entreprise TRARIEUX de Manot (40 541€ HT) ; bardage bois par ACTION BOIS de St-Claud (39 826€ HT) ; Plâtrerie par RENAUPLATRE de St-Yriex (51 480€ HT) ; plomberie-sanitaire-ventilation par BERNARD CLIMATIQUE de l'Isle d'Espagnac (26 733€ HT) ; électricité par EIFFAGE ENERGIE (34 918€ HT).

Les lots suivants n'ont pas été validés car les devis proposés étaient nettement supérieurs à l'estimatif : menuiseries extérieures alu, menuiseries bois, peinture-sols souples, carrelage.

Aucune proposition pour la serrurerie (garde-corps) et la plate-forme élévatrice. ***Pour ces lots l'appel d'offres est renouvelé.***

- M. Baudet propose de lancer la 2e phase de travaux en continuité de la 1ère pour éviter une nouvelle fermeture de la salle fin 2018. Pour ce faire il convient de lancer un emprunt relais de 74 000 € en attente de l'encaissement du FCTVA et un emprunt de 300 000 €. Des subventions seront sollicitées (DETR et autres institutions). ***Accepté à l'unanimité.***

– Personnel municipal

Suite au départ en retraite de l'ATSEM, c'est l'agent en poste dans la classe de GS/CP qui la remplacera à compter du 1er décembre 2017. L'emploi du temps des employées des services scolaires va être réétudié pour redéfinir le poste laissé vacant qui sera à pourvoir au 8 janvier 2018. Le CM doit déterminer les qualifications requises pour ce poste et décide à l'unanimité de privilégier les candidats déjà titulaires du concours d'ATSEM. Courant décembre le CM devra se prononcer sur la présélection des candidatures, proposée par le maire et les adjoints. L'attribution du poste sera faite après entretien des postulants sélectionnés par le CM. Dans l'intervalle la fonction sera assurée par un emploi contractuel.

– Aménagement du carrefour de Négret

Les habitants demandent un aménagement du carrefour pour le sécuriser. M. le maire propose de réaligner le bord de la voierie et d'empiéter sur la parcelle communale. La réduction de la vitesse autorisée est aussi évoquée. Les services de l'ADA seront sollicités. ***Accepté à l'unanimité.***

24 novembre

– Salle des fêtes : offres pour les lots non pourvus

Menuiseries extérieures, entreprise GAGNADOUR de Champagne Mouton (52 274 € HT) ; serrurerie, EURL SIMON NOBLE de Manot (5 629 € HT) ; menuiseries intérieures, ACTION BOIS de St Claud (27 300 € HT) ; peintures-sols souples, RATEAU de Genté (13 597 € HT) ; carrelage, DIVERNET de St Laurent de Cs (14 359 € HT) ; plateforme élévatrice, CFA de Poitiers (seule sur le secteur, 11 700 € HT). M. le maire précise que certains tarifs sont élevés par rapport aux estimatifs mais que d'autres sont inférieurs, ce qui équilibre les dépenses. Ainsi le total des devis réels (382 034 € TTC) est inférieur à l'estimatif (388 560 € TTC). Le montant des menuiseries extérieures pourra être éventuellement revu à la baisse, sous réserve d'une légère modification d'un plan de façade soumise à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France. Le CM convient de la nécessité de ne plus retarder les travaux et accepte toutes les propositions ***à l'unanimité.***

– Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif.

Le bon fonctionnement des installations nous permet cette année encore de bénéficier de la subvention de 10 000 € attribuée par l'agence Adour-Garonne. Le rapport (consultable en mairie) ***est accepté à l'unanimité.***

– Affiliation au SDITEC et ATD16.

Lors de la réunion précédente le CM a été informé du rapprochement des 2 structures départementales pour garantir une meilleure offre de service aux communes membres. L'ATD16 intégrera le volet informatique et numérique correspondant aux missions du SDITEC, indépendamment de ses missions actuelles. La municipalité utilise régulièrement l'assistance du SDITEC. L'adhésion au nouveau bouquet de service se monte à 1 670 €/an et doit être effective au 1/1/2018. ***Accepté à l'unanimité.***

POINTS ABORDES AU COURS DE PLUSIEURS REUNIONS DU CONSEIL

RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE de la place Sadi Carnot, rue François Daigueplats et route de Confolens jusqu'à l'ancienne gendarmerie. Une réunion publique a eu lieu le 26 septembre pour informer la population du déroulement des travaux. Notre réseau étant vieillissant, nous devons installer un nouveau réseau collectant les eaux usées. L'ancien ne recevra plus que les eaux pluviales. Le SIAEP Nord-Est Charente procède en même temps au renouvellement des canalisations et des compteurs d'eau qui seront installés à l'extérieur. Du fait de l'extension du chantier, le Conseil Départemental a octroyé une subvention supplémentaire de 25 400 € qui s'ajoutent aux 18 000 € précédemment accordés. 3 raccordements d'habitations au réseau ont été ajoutés. La pose d'un regard au carrefour permettra de faciliter la réfection future du réseau de la rue Victor Hugo. La profondeur (2m90) autorisera un raccordement plus étendu dans cette rue et dans la rue de l'abbé Rousselot, ce qui allègera la charge de la station de relevage de Champlape. Le renouvellement du réseau d'eau potable sera également prévu en parallèle, mais ces travaux n'auront lieu que lors de la réalisation de l'aménagement du bourg. La jonction du réseau de la rue Gambetta sera faite car l'apport du pluvial est faible sur cette portion. Toutefois ce raccordement ne sera définitif qu'après vérification de la charge réelle des eaux pluviales quand la totalité du réseau sera reconnectée.

SALLE DES FETES

Après maints retards, les travaux de rénovation de la salle des fêtes ont enfin débuté (mise en chantier en décembre). Afin de ne pas bloquer son accès plus longtemps que nécessaire, il a été décidé d'engager la 2e tranche de travaux en continuité de la 1ère. L'estimation de la durée des travaux est d'environ 8 mois.

EGLISE

La 1ère tranche de travaux de restauration a été achevée en juillet. Le chantier s'est bien déroulé malgré quelques retards qui ont pu être compensés. Des modifications ont été apportées. Certaines actions se sont révélées inutiles, d'autres ont dû être anticipées (vitraux), la découverte d'éléments non prévisibles a dû être prise en compte. En effet, la réparation des glacis du clocher et des contreforts a révélé des dégradations masquées qui n'ont pu être prise en charge sur le budget de la 1ère session. Ces travaux (contreforts, glacis) sont donc reportés sur la 2e tranche qui débutera début 2018 (pour environ 8 mois), ce qui nous a permis de renouveler des demandes de subventions. Ainsi la DRAC a accordé 6000 € supplémentaires, soit au total 42000 €. Tous les organismes compétents ont été sollicités.
Le retour rapide du verdissement des glacis peut vous intriguer mais il ne s'agit pas de malfaçons ; il est lié à ces délais puisqu'il n'y a eu qu'une dévégétalisation manuelle en attente des travaux définitifs.
Pour information l'entreprise DAGAND (maçonnerie) a dégagé entre 50 et 60 tonnes de gravats accumulés au fil du temps et des travaux sur les voûtes (par endroit les dépôts atteignaient 80 cm de hauteur).

Il est évident que tous les travaux engagés (assainissement, salle des fêtes et église) perturbent notre quotidien, mais nous devons tous faire preuve de compréhension et de patience pour leur bon déroulement.

ECOLE

– TAP : Après consultation des parents d'élèves, compte tenu des difficultés d'organisation (disponibilité des intervenants, encadrement, coût élevé) et du constat d'une détérioration du climat scolaire (fatigue, agressivité), le Conseil d'Ecole et la municipalité ont conjointement sollicité auprès de la Direction Académique de l'Education Nationale l'autorisation de revenir à la semaine de 4 jours avec mercredi matin libéré, demande acceptée. L'économie réalisée permettra de pourvoir à d'autres besoins, entre autre le fonctionnement de la piscine.

– Travaux : après l'installation des rampes d'accès aux classes élémentaires et maternelle ainsi qu'à la cantine, d'un système d'alarme différencié et de sonnettes aux entrées, seuls les travaux d'entretien courant ont eu lieu cette année.
– Acquisition de matériel : remplacement d'un réfrigérateur et installation d'une cellule de refroidissement qui permet de varier les préparations à la cantine. Au niveau scolaire, des devis ont été demandés pour renouveler une partie de l'équipement informatique (ordinateurs, tablettes, imprimantes).
– Personnel : une restructuration de l'équipe du personnel scolaire entre en vigueur le 8 janvier 2018 suite au départ en retraite de Mme Baudet ; Les emplois du temps ont été remaniés et un nouveau poste d'ATSEM pour la classe de GS/CP est créé en remplacement de celui de Mme Redois, désormais ATSEM pour la classe maternelle.
– Contrôle de l'air : obligatoire dans les établissements recevant des enfants de moins de 6 ans. Cette mesure de la qualité de l'air est réalisée par un organisme agréé par l'Agence Régionale de la Santé.

AMENAGEMENT DU BOURG

Le lancement du marché de maîtrise d'œuvre du projet présenté par l'ATD 16 sera débattu lors de l'élaboration du budget 2018. Cette étape est nécessaire à l'avancée du projet définitif et indispensable à l'appui de notre demande de création du barreau routier entre les routes de Cellefrouin et Champagne Mouton auprès du Conseil Départemental. Celui-ci attend une implication effective de la commune pour s'engager vers ces travaux sans lesquels l'aménagement du bourg ne pourra être réalisé que très partiellement. Pour mémoire, la mise en œuvre et la succession des 9 tranches prévues par la note pré-opérationnelle de l'ATD16 seront modulables par la commune, en fonction des priorités et des possibilités de financement de chacune.

CHEMINS

Réajustement du plan cadastral à la réalité sur différents secteurs :
-Chez Robinet : réalignement de la voie communale
-Moulin du pont : régularisation des échanges d'espaces liés aux anciens travaux de la RD951
-Négret : réouverture d'un chemin délaissé pour permettre le déplacement des troupeaux en sécurité entre les parcs (le demandeur participera aux travaux).

CITY STADE – AIRE DE JEUX

Développé courant 2016 avec le concours du CMJ, le projet a été achevé dans le courant de l'été 2017. C'est l'entreprise PCV qui a réalisé les travaux sur les emplacements de l'ancien terrain de tennis et de l'ancien camping, tous les 2 trop vétustes. Nos services techniques ont auparavant effectué des travaux de pluvial au niveau de l'ancien tennis et ont ensuite aplani et engazonné l'aire de jeux. Des bancs, tables et poubelles vont prochainement être installés. La réfection des sanitaires est à l'étude. D'autres aménagements autour du site pourront être envisagés.

PISCINE

La Communauté de Communes de Charente Limousine a redonné le fonctionnement de la piscine à la commune, ce qui a entraîné des dépenses imprévues dans le budget 2017. C'est pourquoi il a été décidé de mettre en vente l'ancienne perception et de prendre d'autres mesures d'économies (voir PV des conseils). Le conseil municipal a décidé de reconduire l'opération « pass' natation » proposée par le Département ; cette mesure est destinée à faciliter l'apprentissage de la natation pour les 6-8 ans de familles allocataires. Les frais engagés pour cette année (travaux + personnel) se montent à 31 000€.

CARTE COMMUNALE

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable établi pour la CCCL en prévision de l'élaboration du prochain PLUI a été présenté au CM. Les axes principaux sont : les ressources à connaître, préserver et protéger ; les valeurs de sobriété et de qualité pour aménager et promouvoir le territoire ; les principes d'équilibres et de complémentarité pour la maîtrise du développement des espaces urbains et ruraux et pour renforcer les centralités existantes.
L'élaboration de la carte communale est en cours, en parallèle du PLUI auquel elle sera intégrée. Il s'agit de redéfinir les zones constructibles du bourg et des villages. Les surfaces actuelles seront impérativement réduites pour favoriser les terres agricoles selon les directives de l'Etat. L'actuelle Zone d'Activités sera redéfinie en fonction de la réalité et une nouvelle zone est envisagée à proximité de la déviation de la RD 951.

Travaux réalisés au cours de l'année 2017
par les employés municipaux

Entretien courant :

- fauchage et élagage sur les voies communales.
- aménagement et entretien, fleurissement des espaces communaux.
- entretien des bâtiments municipaux.
- entretien des aires de repos (convention avec le Département).
- entretien des chemins de la commune,
- faucardage des roseaux de la station d'épuration.
- entretien courant de la piscine
- préparations matérielles pour les TAP (jusqu'en juin)

Travaux divers

- Balises de rétrécissement de chaussées posées rue du Farnaud
- Aménagement du rond-point.
- Pose de panneaux de signalisation routière et d'informations.
- Nettoyage du chemin de Chalais au Lac (inscrit au PDIPR)
- Restructuration du chemin de Chez Piche aux Carmagnats.
- Installation des lutrins d'information autour de la mare de Chalais
- Réfection du réseau pluvial du terrain multisports
- Nettoyage et engazonnement de la nouvelle aire de jeux
- Désherbage manuel du cimetière
- Réfection d'un pédiluve, du carrelage de la bordure du bassin et d'une portion de plage à la piscine.
- Dépose des pavés autobloquants du carrefour de la place Sadi Carnot pour le chantier ERCTP
- Nettoyage de locaux inoccupés à la mairie,

Travaux réalisés par des entreprises

- Ecole : Remplacement d'un réfrigérateur et installation d'une cellule de refroidissement à la cantine.
- Voirie : points à temps sur diverses routes et place Sadi Carnot ; réfections dans les lotissements Champ Gois et Chez Béard et dans les villages Le Mas du Puy et Chez Tarlot par ECOPATCHER (7 020 €).
- Remplacement d'une lanterne vétuste au lotissement « Champs Gois » par le SDEG 16
- Création du City Stade et d'une aire de jeux par l'entreprise PCV ;
- Rénovation de l'église, 1ère tranche (mise hors d'eau) : restauration du clocher, nettoyage des voûtes, maçonnerie (DAGAND), couverture (BLANCHON) et menuiseries (MCCC), protection des vitraux (l'Art du Vitrail) pour un coût total de 232 000 € HT.
- Interventions régulières des artisans locaux en fonction des besoins de réparation et d'entretien courant non réalisables par les employés.
- Aménagement de la berge de la mare et de la zone naturelle de Négret par P. Pagnucco..

Travaux en cours

- Réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau potable route de Confolens, rue F. Daigueplats, place Sadi Carnot (entreprise ERCTP)
- Rénovation de la salle des fêtes, 1ère et 2ème tranches
- Restauration de l'église, 2ème tranche : rénovation des façades
- Réparation d'une lanterne vandalisée au lotissement Clos Galine
- Etude globale de l'aménagement du bourg.
- Elaboration de la carte communale
- Aménagement de l'aire de jeux (bancs, tables, poubelles)

PRÉVISION DE TRAVAUX

(calendriers et budgets non définis)

- Aménagement du carrefour de Négret
- Poursuite de l'aménagement pour les Personnes à Mobilité Réduite à l'école (cour de la maternelle et sanitaires de l'élémentaire)
- Travaux de restauration de la piscine (révision toiture et peintures extérieures)
- Réhabilitation des sanitaires de l'aire de jeux (aménagement PMR)
- Aménagement d'une aire de service camping-car

BUDGET GÉNÉRAL COMMUNE

FONCTIONNEMENT RECETTES
963 774 €

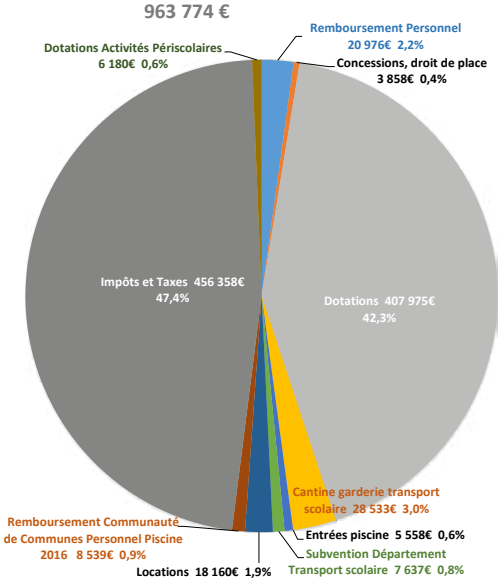

FONCTIONNEMENT DEPENSES
768 627 €

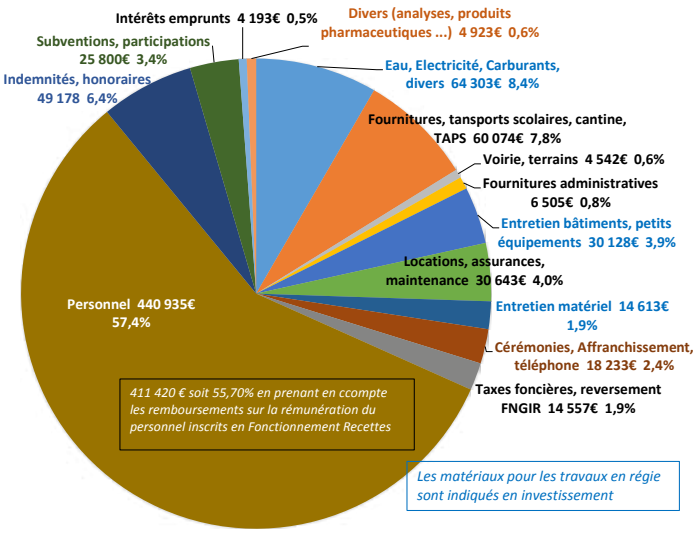

INVESTISSEMENT DEPENSES
475 545 €

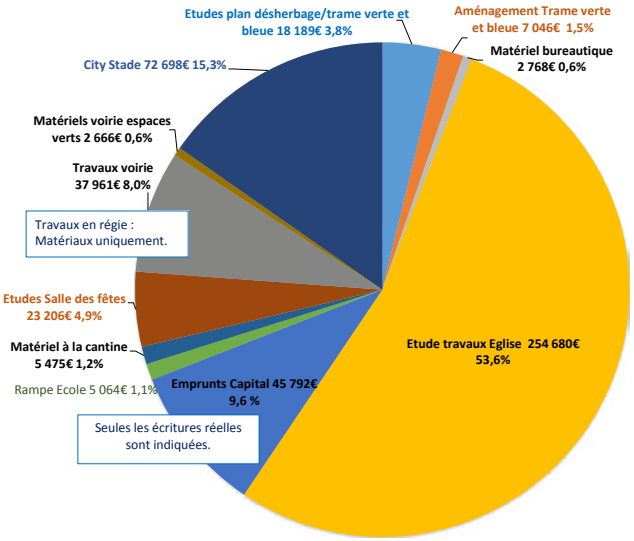

INVESTISSEMENT RECETTES
295 542 €

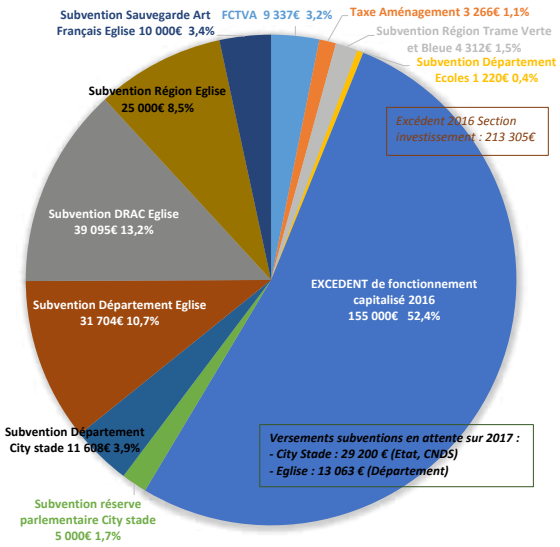

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT :

INVESTISSEMENT			
Dépenses	**38 092 €**	**Recettes**	**106 526 €**
- Emprunt capital :	8 550 €	- Dotation aux amortissements :	21 526 €
- Amortissement subvention	6 204 €	- Excédent 2015 :	20 000 €
- Maîtrise d'œuvre travaux réseau rue F. Daigueplats, pl Sadi Carnot	15 879 €	- Emprunt :	65 000 €
- remplacement Pompes à l'Age	7 459 €		
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	**53 990 €**	**Recettes**	**76 975 €**
- Redevance Ag. Adour Garonne :	6 989 €	- *Redevance :*	*52 355 €*
- Frais divers (Entretien réseaux, EDF...) :	15 618 €	- *Redevance Ag.Adour Garonne*	*8 055 €*
- Emprunt intérêts :	3 010 €	- *Prime épuration*	*10 361 €*
- Dotation aux amortissements	21 526 €	- *Amortissement subvention*	*6 204 €*
- Personnel communal	6 847 €		

La vie de la commune

ECOLE

Un grand changement dans la vie de l'école : Mme Geneviève Baudet a fait valoir ses droits à la retraite après 42 ans de travail dont 40 au poste d'AT-SEM à la maternelle de St Claud. Après s'être occupée depuis 1977 de tous les enfants de St-Claud scolarisés en maternelle elle va pouvoir se consacrer à sa famille et à ses loisirs.
Bonne retraite Ginou !

Nous souhaitons à Mme Redois qui la remplace de trouver satisfaction dans ses nouvelles fonctions ainsi qu'à notre nouvelle employée.

Un autre changement cette année au sein de l'équipe enseignante : après de nombreuses années en charge de la classe des CM, Mme Hartman a choisi de quitter notre école pour un autre poste ; nous la remercions pour l'investissement dont elle a fait preuve auprès de nos enfants. C'est actuellement Alexandra Quériaud qui assure la classe.

Les enfants ont voté le 19 juin, en conditions réelles, pour donner un nom à leur école. A été retenu « Jean Moulin ». La maternelle a aussi choisi sont « petit nom » : la classe des T'choupis. Les démarches administratives sont en cours.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Au terme de la première mandature du CMJ, nous pouvons faire un bilan de nos actions :

- Participation aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ;
- Organisation d'une journée pour récolter des fonds pour un orphelinat de Madagascar, projet soutenu par Lorine Ménard ;
- Participation au repas de nos aînés, décoration de la salle, accueil, animation et service à table ;
- Organisation d'un vote avec les élèves de l'école primaire pour choisir un nom à notre établissement scolaire ;
- Part active à l'élaboration du City Park, déterminant ainsi le type du parc, le choix des couleurs et des différents jeux pour les plus petits. Pour cela a été organisée une visite des structures

déjà existantes dans la région, sortie en moto avec le conseil municipal.
- Pour Noël cette année, confection des décorations et leur installation sur les sapins du bourg.

Nous espérons mener à bien un dernier projet, visite de l'Assemblée Nationale.
Ce premier mandat se terminant fin février 2018, nous invitons tous les jeunes gens scolarisés en classe de CM1 et CM2 ainsi que les élèves scolarisés au collège (classes de la 6ème à la 3ème) habitant sur la commune et intéressés par cette aventure à venir retirer un dossier de candidature en Mairie.
Une présentation par le conseil municipal des jeunes sera organisée début janvier dans chaque établissement.
Participer au CMJ, c'est avoir une attitude citoyenne et responsable au sein de mon village !

Louise PINET, Maire du CMJ

CITY STADE - AIRE DE JEUX

Les nouvelles installations sont fréquentées et appréciées par un public varié. Nous espérons que les utilisateurs veilleront à respecter et faire respecter ces sites que nous attendions depuis longtemps. **Nous vous rappelons que les chaussures à crampons sont interdites sur le terrain multisports.** Les mamans, mamies et nounous (ainsi que tous les autres) disposeront bientôt de bancs et poubelles qui manquent encore. L'inauguration officielle est prévue au printemps.

PISCINE

Le bilan de la saison montre une bonne fréquentation avec 3 931 entrées malgré un temps mitigé. Les cartes préférentielles ont été bien accueillies (54 ventes).

POINT INFO TOURISTIQUE

A l'initiative de M. le maire et grâce à l'investissement de Sylvie O'Sullivan le Point Info a été créé en début d'année dans l'ancien local du Crédit Agricole dont nous avions du reprendre la location afin de conserver le distributeur de billet. Il a été officiellement inauguré le 22 mai et un verre de l'amitié a été offert en octobre pour remercier et encourager tous les bénévoles qui le font vivre. Pour cette première année, le nombre de fréquentation a été de plus de 500 visiteurs. Pour mémoire le PI est destiné à donner des informations sur les activités économiques, socio-culturelles et sportives offertes dans notre commune. Une coopération avec les communes voisines est envisagée et le PI se fait aussi le relais des informations de l'office du tourisme de la Charente Limousine. Actuellement ce sont

les chemins de randonnées qui ont la faveur du public ; sont proposés les chemins inscrits au PDIPR (St Claud/Grand Madieu et Parzac/Beaulieu) qui sont venus s'ajouter à ceux établis depuis déjà longtemps par l'association Patrimoine en Pays de St Claud. Ceux-ci font l'objet d'une réactualisation validée par l'auteur, M. Colombier, et l'élaboration de cartes est en cours. Plusieurs idées de circuits pour cavaliers et cyclistes, venant de bénévoles et de visiteurs, devraient voir le jour en 2018. Le PI a fermé cet hiver, pour une réouverture en avril 2018 (vendredi, samedi et dimanche de 10h à 12h30). *Toutes personnes, désireuses d'apporter du temps et de nouvelles idées, peuvent se présenter en mairie.*

ZONE ARTISANALE

- Le dépôt Maury/Merlet a été racheté par la jeune entreprise Guillaume GRANET, plaquiste-peintre. Nous lui souhaitons un plein succès dans l'évolution de son entreprise.
- Le dépôt Goursaud a été repris par l'entreprise SAUR qui est ainsi à proximité du Syndicat d'Eau.

NOUVELLES ASSOCIATIONS

« Le Chant du Possible » s'est installé à la Combe dans le but de développer toute initiative locale agricole, culturelle et solidaire dans le sens des valeurs du Développement Durable et de l'Economie Sociale et Solidaire. Les manifestations déjà présentées ont rencontré un vif succès malgré une météo capricieuse. Nous leur souhaitons de mener à bien leur démarche.
L'association **« Coupe-vent »** a vu le jour en protestation face au projet éolien initié par la commune, dans un but de protection de l'environnement.
L'association pour la **Sauvegarde de l'église de St-Claud** réunit les bénévoles désireux d'aider la municipalité, en collectant des fonds pour soutenir les travaux engagés (cette démarche est nécessaire pour nous permettre de solliciter la Fondation du Patrimoine). Leur travail pour la promotion de l'intérêt patrimonial de l'édifice est remarquable. Les premières manifestations ont été très bien accueillies et leur succès est encourageant.

MAISON DES SERVICES au PUBLIC

Depuis près d'un an la Poste accueille la MSAP qui offre l'accès aux sites informatiques et une aide individuelle pour la CPAM, la CAF, la CARSAT, la MSA et Pôle Emploi. Mme Demontoux a fait valoir ses droits à la retraite, que nous lui souhaitons heureuse, après 42 ans de service. Elle est remplacée par Mme Mailloux et Mme Pauby qui alternent leur service entre Roumazières et St Claud. Elles suivent des formations régulières. La fréquentation de la MSAP est d'environ 20 personnes par semaine et en augmentation constante. Horaires : du mardi au vendredi 9h-12h/13h30-16h ; le samedi 9h-12h.

EXPOSITIONS

A la mairie, une exposition de productions réalisées par les enfants au cours des TAP sous la houlette d'artistes confirmés a eu lieu en mai-juin. Ont suivi celles des membres de la Résidence Les Côtes, puis les toiles de Trévor Eastell. Christopher Pearson a présenté ses photos au Point Info, auxquelles ont succédé les œuvres de Trévor Bridges. Cette démarche sera poursuivie avec de nouveaux artistes ou de nouvelles œuvres.

TRAME VERTE ET BLEUE – PATRIMOINE

Le printemps 2017 a vu l'achèvement des actions engagées avec le CETEF, le Syndicat de rivières et Y. Lacouture par l'inauguration de la passerelle et du sentier d'interprétation de la mare de Chalais. Si le projet est achevé dans sa forme initiale, c'est dans sa continuité que la municipalité s'engage vers des méthodes moins agressives d'entretien des espaces naturels (étude d'un plan de gestion par la FREDON) et de la protection des chemins (classement au PDIPR). Les chemins inscrits sont balisés par des bénévoles, les parcours sont disponibles à la mairie et au Point Info. Grâce au Conseil Départemental, la plantation d'une haie autour de la zone naturelle de Négret est venue compléter le dispositif. Cette initiative pourra être renouvelée. Dans la même optique, nous avons pris contact avec la commission Départementale « villes et villages fleuris » pour participer à la démarche de valorisation des bourgs et des espaces verts. Pas de récompense financière mais une reconnaissance du travail effectué et de la volonté de changement des pratiques, ainsi qu'une aide au développement des projets soulignés par le Département (panneaux villages fleuris). N'oublions pas la poursuite de l'entretien des fontaines par les bénévoles passionnés.

LOTISSEMENT

Il reste toujours 3 parcelles disponibles.

MARCHÉ

Notre marché du vendredi s'agrandit avec l'arrivée d'un poissonnier « Caprice des océans » en septembre et d'un volailler «La Ferme de l'Arbre» en novembre.

MARCHÉ DE PRODUCTEURS

A l'initiative de la Société de Chasse la commune s'est inscrite pour accueillir un marché de producteur.

PROJET EOLIEN VALECO

Une journée d'information a été organisée par la municipalité le 13 mai 2017. Outre les représentants de la société VALECO, étaient présents les membres de la nouvelle association « Coupe-vent » opposés au projet et les représentants d'une association anti-nucléaire. Les élus ont présenté les différents projets en cours de réalisation. Cette journée d'échange

s'est très bien déroulée mais nous regrettons le faible nombre de visiteurs (50 personnes). La journée de vote qui s'est déroulée le 19 novembre a mobilisé beaucoup plus de personnes puisque 312 votants sur 758 (41% des inscrits) se sont exprimés, dont 77 par correspondance. Le résultat du vote est de 155 contre, 151 pour et 6 bulletins blancs ou nuls. Nous sommes conscients que des personnes non inscrites sur la liste électorale, résidentes permanentes ou temporaires sur la commune, souhaitent donner leur avis. Certains ont contacté la mairie et il a été mis en place un cahier de doléances qui sera transmis à l'enquête publique qui sera seule déterminante de l'évolution du projet. Celle-ci s'adresse aussi aux personnes des communes voisines et l'avis des municipalités concernées sera également sollicité. Nous souhaitons avant tout rester objectifs dans ce projet et mettons tout en œuvre pour cela. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la mairie.

FRAIRIE DE PÂQUES

Comme tous les ans, la frairie de Pâques a été animée en partie par l'association Sports et Loisirs, avec son mariage 1900 suivi du repas de noce et de son vide grenier. Le week-end s'est fini par un feu d'artifice accompagné de la fanfare « Les Intrépides » de La Couronne, et la retraite aux flambeaux, suivi d'un bal gratuit. Pour limiter les nuisances sur le stade et pour ses riverains, il a été décidé de déplacer le site du feu d'artifice à la sortie du bourg au bout de la rue Clos Galine.

FÊTE DE LA CAGOUILLE

Le week-end du 30 septembre, l'association Sports et Loisirs avait organisé la 6e fête de la cagouille. Le samedi soir, un concert des Gipsy Events a eu lieu à l'église en présence d'environ 250 personnes. Malgré le temps maussade du dimanche, 400 portions de cagouilles ont été servies sous les tivolis. La pluie n'a pas trop laissé de temps aux visiteurs pour admirer les différents stands. Le thème proposé cette année était le Front Populaire; avec une documentation enrichissante et une exposition de voitures anciennes.

COMMEMORATIONS

Mémorial de Négret : le 22 mars

Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre

La participation de l'école et de nombreuses personnes ne se dément pas au fil des années.

Au-delà de ces combattants français, nous célébrons la mémoire de ces hommes et de ces femmes de France et des pays alliés, victimes et acteurs de ces terribles guerres. L'histoire jugera si ce monde de l'après-guerre aura oui ou non été fidèle à leurs espoirs. Existe-t-il, encore en 2017, une tâche plus primordiale, une ambition plus juste, une priorité plus impérieuse que de contribuer à un monde de paix.

REPAS DES AINÉS

Ce repas a eu lieu le 26 mars, sur le thème « champêtre ». Le conseil municipal des jeunes a apporté son aide pour la décoration de la salle ainsi que pour le service des plats. Durant cette après-midi, un film de Jacques Tati a été projeté. Le repas a été préparé par Laurence Bertaud (Restaurant des Tilleuls). Les doyens de la salle étaient cette année Thérèse Devaine et Freeland Degorce. Nos aînés sont repartis avec leur petit cadeau habituel. Le samedi, des colis ont été distribués à toutes les personnes ne pouvant assister à cette journée.

Félicitations à Mme Merle, Mme Mazoin et Mme Guinot, doyennes de la commune qui ont fêté en 2017 leur centième anniversaire.

Pour mémoire le prochain repas des aînés aura lieu en 2019 puisque 2018 sera consacré aux jeunes avec, dans l'immédiat, le projet de visite de l'Assemblée Nationale pour le CMJ.

LOTISSEMENT DU BREUIL

Les espaces verts et la voirie du lotissement vont être rétrocédés à la commune par la société LOGELIA (voir CM du 17/10).

TÉLÉTHON 2017

Saluons Genouillac et Suaux qui ont rejoint le collectif des communes organisatrices des manifestations. C'est Nieuil cette année qui a été désignée « commune porteuse » et a organisé, entre autre, le « fil rouge » des 24h d'endurance de vélo en salle auquel ont participé des représentants de toutes les communes. Les actions ont encore une fois été étalées dans le temps et l'espace pour permettre à tous de participer selon ses envies et ses possibilités. Merci à tous pour ce soutien à la recherche médicale.

Préserver nos cours d'eau en luttant contre les espèces exotiques et envahissantes

QU'EST-CE QU'UNE ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE ? Il s'agit d'une espèce introduite volontairement ou accidentellement dans un milieu dont elle n'est pas originaire. Elle va ensuite s'y développer de manière rapide et disproportionnée, provoquant des impacts négatifs écologiques, économiques et/ou sanitaires. **Il est donc important de lutter contre leur introduction, de limiter et de surveiller leur prolifération.**

LES CAUSES DE LEUR DÉVELOPPEMENT : L'IMPORTATION PAR L'HOMME DEPUIS UN AUTRE CONTINENT SOUVENT DANS UN CADRE ORNEMENTAL (BASSIN, AQUARIUM, JARDIN).

LA FLORE INVASIVE DES BORDS DE COURS D'EAU RENCONTRÉE SUR LE BASSIN DU SON-SONNETTE

La jussie

Plante aquatique vivace originaire d' Amérique du Sud.
Longues tiges horizontales sur l'eau- fleurs: jaune vif - feuilles: vert vif brillant.
Colonisation par bouturage - croissance très rapide - asphyxie le milieu et la vie aquatique.
Commerce, utilisation et introduction dans le milieu naturel interdits en France.

Le myriophylle du Brésil

Plante aquatique originaire d'Amérique du Sud.
Longues tiges dans et sur l'eau.
Feuilles: vert clair en lanières fines.
Même impact que la jussie.

La renouée du Japon

Plante terrestre d'Asie orientale.
Grands bosquets avec forte densité de tiges et grandes feuilles.
Étouffement des autres plantes.
Racines très profondes et cassantes ne tenant pas les berges.

La balsamine de Balfour

Plante terrestre d'Asie centrale.
Croissance rapide et système de dissémination de ces graines très efficace.
Prend rapidement le dessus sur la flore préexistante.

ET D'AUTRES ESPÈCES ENCORE COMME : L'EGÉRIE DENSE, L'ELODÉE DU CANADA, LE LAGAROSIPHON, L'HERBE DE LA PAMPA, LA BERCE DU CAUCASE, LE ROBINIER FAUX ACACIA, L'ERABLE NEGUNDO...

LES ANIMAUX NE SONT PAS EN RESTE Ragondins et rats musqués, visons d'Amérique, écrevisses américaines, poissons chats, perches soleil peuvent provoquer différents désagréments sur nos cours d'eau : dégradations de berges, concurrence avec les espèces autochtones moins agressives et être vecteur de maladies (leptospirose, douve du foie...).

Les bons réflexes

- **Se renseigner sur les espèces exotiques envahissantes avant d'acheter des plantes ornementales, privilégier les espèces locales.**
- **Ne pas jeter les plantes et l'eau issues de bassins et d'aquariums dans le milieu naturel, déposer les plantes (aquatiques ou terrestres) en déchetteries.**
- **Eviter de rapporter des plantes ou des graines en souvenirs de voyages à l'étranger.**

CERTAINES ESPÈCES SE MULTIPLIENT TRÈS FACILEMENT par bouturage d'un morceau de feuilles, de tiges ou de racines, évitez de les cueillir, de les transplanter, de les faucher, de pêcher ou canoter dans les herbiers, de vidanger votre étang. **Ne les arrachez pas sans avoir pris les précautions nécessaires et sans avoir pris contact avec le SIEAH.**

Pour plus d'informations ou pour signaler une zone envahie, vous pouvez contacter notre structure :

SIEAH du bassin du Son - Sonnette | 05 45 31 14 67

APE Ecoles maternelle et primaire

Une nouvelle année scolaire a débuté et de nouveaux projets se mettent en place afin de nous permettre de subventionner en partie les projets menés par les enseignants et les enfants : sorties, spectacles, noël des enfants, achat de matériel…
L'an passé, nous avons organisé plusieurs actions qui nous ont permis de garder un bilan positif et de participer au voyage à Paris et aux sorties scolaires de fin d'année, à l'achat de livres et de petit matériel.

Lors de l'assemblée générale du 22 septembre 2017, le bureau a été réélu par les parents d'élèves présents :
Présidente : Delphine CANOINE
Trésorière : Nicola WOOTON
Secrétaire : Carine ROUDEAU
Secrétaire adjointe : Valérie DUCHAMBON
Cette année, nous renouvelons la plupart de nos manifestations :
Kermesse : 30 juin 2018
Bourse aux jouets : novembre 2018
Noël des enfants
Participation au téléthon.
Benne à papiers : 20/21 janvier, 21/22 avril, 30 juin/1er juillet, 20/21 octobre
Nous souhaitons remercier tous ceux qui nous soutiennent et nous aident pour le bon déroulement de nos manifestations.

Bonne année à tous

La Présidente, Delphine Canoine

Ecole publique de Saint-Claud

Commençons par préciser que notre école se nomme désormais l'école « Jean Moulin » depuis des élections organisées avec les classes de CE et de CM dans un projet d'enseignement moral et civique.
Cette année scolaire 2017-2018 vient de voir s'écouler son premier trimestre…
Les effectifs de l'école nous permettent de fonctionner à quatre classes. Cette année, l'école accueille 92 élèves. Ainsi, 24 élèves fréquentent la classe maternelle de Madame Biguet. Monsieur Delpy accueille 23 élèves en grande section et en CP. Madame Goursaud a en charge les 20 élèves de CE1 et de CE2. Enfin, Madame Quériaud (remplaçante de Madame Rochereau-Rousseau) les 25 élèves de CM1 et de CM2.
Rappelons le rôle très important des employées communales dans la vie de l'école: Madame Baudet et Madame Redois (ATSEM), Madame Grollet (cantinière et accompagnatrice dans le car le soir), Madame Gorce (accompagnatrice dans le car le matin, aide à la cantine et assurant le ménage côté élémentaire) et Madame Goursaud Isabelle (assurant la surveillance de la cantine). Cette fin d'année est particulière car Madame Baudet part à la retraite après 42 années de service dont 40 passées au sein de notre école : nous lui souhaitons tous une bonne et heureuse retraite !
Suite à une enquête municipale passée auprès des familles en fin d'année scolaire dernière dont l'objectif était d'effectuer un bilan après trois années de mise en place des TAPS (temps d'activités périscolaires et semaine à 4 jours et demi), une grande majorité des parents d'élèves a souhaité un retour à la semaine de classe à 4 jours (sans classe le mercredi matin). Le conseil d'école de fin juin a donc voté une demande de dérogation pour revenir à la semaine de 4 jours et celle-ci a été acceptée.

Nous tenons à remercier la municipalité et l'APE (Association des Parents d'Élèves) pour les efforts tant financiers qu'humains qu'elles fournissent au quotidien. Nous remercions également les parents d'élèves qui nous accompagnent à la piscine et lors des différentes sorties.

Les élèves de l'école ainsi que le personnel s'associent à nous pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.

Les enseignants.

Donneurs de sang

Amicale des donneurs de sang bénévoles du Sud Confolentais

En raison des maladies, accidents de la route ou domestiques, attentats, nous avons de plus en plus besoin de sang pour ceux qui sont transfusés.
Chaque année, les donneurs sont de moins en moins nombreux. Pensez que cela n'arrive pas qu'aux autres, même vous, vous pourriez avoir besoin d'être transfusé.
Faire un don de sang peut sauver des vies, cela demande peu de temps et un peu de courage, et surtout vous passerez un moment convivial avec toute l'équipe qui se dévoue pour vous servir une copieuse collation.

Venez donner votre sang lors des collectes qui auront lieu durant l'année 2018 à Saint-Laurent de Ceris de 17h à 20h :

- Lundi 26 février
- Mercredi 6 juin
- Mercredi 22 aout
- Mercredi 21 novembre

Le responsable du secteur, Régis POUGEARD

LES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES FÉDÈRENT AUTOUR D'UNE BALADE ET D'UN REPAS

Toujours solidaires pour la bonne cause, tous les bénévoles de l'Amicale des donneurs de sang du Sud-Confolentais se sont mobilisés pour organiser samedi dernier une randonnée pédestre sur les chemins de la commune. Une...

A.D.M.R. de Saint-Claud

L'Association ADMR de SAINT CLAUD a débuté, il y a déjà plus de 40 ans en commun avec CHASSENEUIL et ROUMAZIERES afin de permettre aux personnes âgées ou handicapées de rester à domicile le plus longtemps possible dans de bonnes conditions. Des activités sont organisées chaque année : Vente de fleurs et de calendriers, Loto, Vente de gâteaux pour le Téléthon.
L'atelier Gym animé par Siel Bleu est organisé en prévention des chutes et 2 fois par an. Des olympiades se font avec ROUMAZIERES et CHASSENEUIL.
Nous rappelons les heures d'ouverture du bureau :
- Le Lundi de 13h30 à 16h 0
- Le Mercredi de 9h à 12h
- Le Vendredi de 9h à 12h

N° de Téléphone de l'Association : 05 45 71 31 06

L'ESAT FABRIA SAINT-CLAUD

L'année 2017 a été marquée par beaucoup de travaux à l'ESAT de Saint-Claud afin d'améliorer le confort des personnes et pour remettre aux normes.
Un algeco a été acheté pour agrandir l'atelier « espaces-verts » et pour que les personnes qui y travaillent, puissent stocker leur matériel.
En laverie, un sas de désinfection des chariots a été mis en place.

Et pour finir, un journal interne a vu le jour à l'ESAT de Saint-Claud.
Il s'appelle « Le Cinq-Claudais ».

Elodie LARGILLIÈRE

Résidence des Côtes

Comme toujours la fin décembre vient mettre un terme au calendrier annuel. Mais à la Résidence Les Côtes, la vie des résidents poursuit son cours, s'organise comme chaque mois et nous nous projetons déjà vers 2018 avec son lot d'activités, et de rendez-vous incontournables. Parmi eux, le vendredi 24 août sera à nouveau l'occasion de nous rencontrer autour de la soirée concert / moules frites place Sadi Carnot. La rencontre est en effet ce qui nous anime tous au long de l'année, bien sûr, nous menons des actions éducatives et d'accompagnement, mais l'insertion et l'ouverture vers la cité font partie de nos priorités, nous y travaillons quotidiennement. Dans cette aventure formidable qu'est le « vivre ensemble » vous n'êtes pas en reste, ces quelques lignes sont l'occasion pour nous de vous remercier et de souligner votre engagement. Vous : Saint-Claudais, associations, commerçants ; êtes aussi les acteurs de notre projet.
Un grand merci à Sport et Loisirs avec qui nous partageons des moments de bonheur, d'activité et de travail. Un grand merci aussi et surtout à la municipalité de Saint-Claud et à ses élus, pour leur soutien logistique et technique, pour le prêt de salle et encore bien d'autres petits gestes du quotidien qui font que : Bien vivre à la Résidence les Côtes c'est avant tout bien vivre à Saint-Claud.

Merci à tous, nous vous souhaitons de Très Joyeuses Fêtes et une Très Bonne Année 2018 placée sous le signe du partage et de la solidarité.

Les Saint-Claudais
de la Résidence les Côtes

Centre d'incendie et de Secours

Le centre de secours de Saint-Claud a accueilli au mois de juin la population alentour lors de sa journée porte ouverte.
Sous un soleil radieux, le public aura pu découvrir plusieurs manœuvres :
- de la désincarcération avec prise en charge d'une victime,
- extinction d'un véhicule léger en feu à l'aide d'une lance à mousse,
- des manœuvres incendie effectuées par les « jeunes sapeurs-pompiers ».

Il aura pu admirer une partie de la collection de véhicules de pompiers de l'association « l'autopompe » de Saint-Maurice des Lions, ainsi que l'exposition d'une collection privée concernant les hommes du feu.

Je profite de ce bulletin pour vous remercier pour l'accueil que vous nous faites lors de la présentation de notre traditionnel calendrier.
Notre loto annuel se déroulera le 7 janvier et aura lieu à Saint-Laurent-de -Céris.

Le chef de centre : Lieutenant LIGNET Jean-Philippe – 06 80 75 87 27

CULTURE et PATRIMOINE en Pays de Saint-Claud

L'association a repris l'entretien des fontaines communales, du lavoir et listé les travaux à effectuer ; ainsi les canalisations reliant la fontaine du viaduc au lavoir ont été remplacées par les employés municipaux, aide appréciable s'il en est !

Dans ce cadre nous avons découvert la fontaine de « La Combe », nettoyée avec le soutien de la commune, d'adolescents, et de nouveaux bénévoles qui ne sont pas tous de Saint Claud ; à cette occasion J. L. Mazoin a

ouvert une page de l'histoire de ce lieu. L'association a aussi participé aux actions que la commune a entreprises dans le cadre de la « trame verte et bleue » ; plantation de haies à Négret, de cormiers à Chalais, et organisé la randonnée lors de l'inauguration de la passerelle sur le Son.
Présentation de la commune et de son histoire pour le « Point Info » sont une suite logique de notre intérêt ; le classement et l'exploitation des archives municipales nous tiennent à cœur et seront poursuivis.
L'association ne fera que ce que le nombre de membres actifs permettra de réaliser sans difficulté mais passion.

Odile LAMBERT
Jean Yves FROUARD

Sauvegarde de l'Eglise de Saint-Claud

Née le 17 mars 2017, elle a trouvé son rythme de croisière !
Rappelons qu'elle a pour buts la sauvegarde et la mise en valeur de l'église, dans le cadre de la rénovation entreprise par la municipalité.

Trois manifestations se sont déroulées en cette fin d'année 2017 :
Lors de la fête de la Cagouille, 4 visites guidées de l'église et de sa crypte ont pu avoir lieu grâce à Edith Ouy, guide conférencière. L'intérêt du public pour notre patrimoine est réel, et cela nous encourage à programmer à nouveau des visites en 2018.
Dimanche 12 novembre à 15h00, nous avons assisté à une très belle prestation de la chorale « Chœur des Fontaines » de Mornac, dans une église comble.
Samedi 16 décembre à 20h00, des chants traditionnels de Noël seront interprétés par la chorale paroissiale.
Nous espérons que la convention avec la Fondation du Patrimoine va

pouvoir être signée assez rapidement, afin de recevoir des dons qui pourront être défiscalisés à hauteur de 66 %.
L'information sera donnée dans la presse.
L'assemblée générale aura lieu le 16 janvier 2018 à 20h, salle annexe de la mairie.

Le bureau :
Présidente : Pascale Dupont / Vice-présidente : Edith Ouy
Trésorière : Annie Godineau / Secrétaire : Anne-Maryse Cormenier

L'Air du Son

2017 s'achève dans un contexte satisfaisant pour le maintien en bonne santé de notre association l'Air du Son. Avec l'appui de toute une équipe, que je tiens ici à remercier pour sa motivation et sa contribution, toutes les manifestations programmées cette année ont connu le succès. C'est tout simplement une grande satisfaction qui vient clore cette année et un encouragement pour projeter 2018.

La fidélité de nos adhérents est aussi la plus grande récompense de notre travail et le reflet de toute l'attention que nous leur portons. Un grand merci à toutes et à tous et bienvenue aux nouveaux adhérents qui ont rejoint l'Air du Son cette année.

Indépendamment du désordre occasionné par les «ex-futurs-travaux» de la Salle des Fêtes, c'est un surcoût de frais de location de salles qui viendra amputer notre bilan 2017. Nous espérions que 2017 nous offrirait une salle des fêtes relookée mais non !.... le rendez-vous des professionnels des différentes corporations n'a pas eu lieu... et c'est ainsi que nous repartirons l'année prochaine vers Saint-Laurent ou Lussac pour un hébergement ponctuel... en espérant que fin 2018 nous n'aurons pas la même mauvaise nouvelle...

Dans cette attente, voici une rétrospective de nos activités 2017 :

Nos 2 thés dansants se sont déroulés à la Fabrique à Saint-Laurent avec l'orchestre Jean-Pierre Roy pour le mois de juin et Alain Serge en septembre. Une bonne participation de nos amis danseurs est à noter, malgré la période de canicule pour le premier courant juin.

Nos 2 concours de belote ont rassemblé respectivement 54 équipes pour le premier, et 50 pour le deuxième qui s'est déroulé à Saint-Claud. Une très belle tombola a complété les lots gagnés par chaque équipe. La première équipe féminine s'est vue remettre une jolie plante en supplément.

Notre loto a rencontré dernièrement un grand succès en déplaçant des joueurs des départements limitrophes pour remporter les gros lots annoncés et tenter sa chance à la tombola où là aussi de très beaux lots ont été distribués.

Nos repas des anniversaires ont eu lieu, je dirais fort heureusement, à la salle des fêtes de Saint-Claud où nos adhérents se sentent chez eux. En moyenne à peu près 85 personnes se rassemblent une fois par trimestre avec beaucoup d'enthousiasme.

Au mois de juin, nous avons passé une journée très agréable sur le bassin d'Arcachon. Une croisière nous a permis de faire un tour de l'Ile aux Oiseaux qui abrite au sud-est deux fameuses cabanes tchanquées en bois perchées sur pilotis. Puis une visite de la ville d'hiver en petit train, un quartier riche en histoire avec ses villas d'influence mauresque et gothique du siècle dernier. Et pour finir cette journée, une excursion à la pittoresque Grande Dune du Pilat. Pour agrémenter le tout, nous avions un invité supplémentaire cette journée-là : le soleil, apprécié par tous !

Journée Portes Ouvertes : nous avons décidé d'exposer cette année tout le travail manuel réalisé par les «petites mains» de l'association pleines de savoir-faire. Elles ne sont plus très nombreuses mais elles sont très courageuses ! Elles tricotent, elles brodent, elles cousent, elles peignent, elles ont beaucoup d'idées pour créer des articles pour le plus grand plaisir de nos yeux et de notre toucher mais aussi de notre confort !

Cette journée a été le témoignage de l'intérêt au travail manuel encore existant. Café, jus de fruits, collation étaient prévus pour accueillir.... les amoureuses des belles choses !

2 animations ont eu lieu au Foyer Roger Remondet : 1 petit concours de belote ainsi qu'un loto, et, environ 2 fois par mois, ce sont des vendredis récréatifs que nous proposons avec différents jeux de société et un goûter.

Nous avons accueilli début novembre, la Fédération Générations Mouvement, à laquelle nous sommes affiliés, pour un rassemblement des responsables de

clubs de toute la Charente. Hormis les grandes orientations qui sont annoncées au cours de cette journée, il est intéressant d'échanger la perception et le vécu de la vie associative.

Le 23 novembre, c'est à Saintes que nous irons déjeuner et assister à un spectacle de folklores des 10 pays de la Côte pacifique de l'Amérique Latine au Vegas. Il s'agit d'une animation commune à tous les clubs de la Charente sous couvert de Générations Mouvement.

Notre repas de Noël, le 17 décembre, marquera la fin de cette année et rassemblera notre centaine d'adhérents dans une ambiance très conviviale et très animée... et riche en surprises !

Évidemment, toutes ces activités nécessitent un financement ! L'adhésion à l'Air du Son est de 14€ cette année encore, donnant accès gratuitement aux après-midis récréatifs avec goûter et selon notre planning, ainsi qu'au repas de fin d'année cuisiné et servi par un traiteur.

Ainsi, nous mettons tout en œuvre pour que les personnes retraitées, et celles qui ont du temps libre, se retrouvent et se distraient. Toutes ces manifestations et animations sont accessibles à toutes et à tous selon leurs attentes. Si vous souhaitez des informations complémentaires pour nous rejoindre, n'hésitez pas à composer le 06.09.89.25.38. Apportez-nous votre dynamisme en nous rejoignant ! Vous pouvez également consulter notre page l'Air du Son sur Facebook !

Bonne fin d'année à toutes et à tous et que 2018 soit prospère !

Fabienne FAURIE
Présidente de l'Air du Son

Le Chant des Possibles

Le Chant des Possibles est une plateforme pour promouvoir et décloisonner des initiatives locales isolées en mutualisant des moyens techniques des compétences et des réseaux. Une dizaine de foyers se réunissent tous les jeudis pour le dépôt de producteurs ou l'on peut commander sur réservation.

L'inauguration avec la compagnie « Le Cirque du Désastre » a rassemblé plus de 200 personnes et permis la promotion de produits locaux (présent dans les fouets et « pizzas du Four en Bullant »), d'associations partenaires (l'A.M.A.C/ Roule Ma Frite confolentaise/la Machine A Coude...).

Le deuxième temps fort de la rentrée avec la compagnie « COURCIRKOUI » a permis de réitérer l'expérience et concrétiser la mise en réseau des acteurs locaux salles de spectacles, centres sociaux, écoles, foyers et maisons de retraite, rassemblant ainsi plus de 300 personnes et décloisonnant public senior et jeune public, familial ou averti, producteurs et consommateurs. Nous espérons pouvoir installer un branchement électrique définitif grâce aux adhésions de plus en plus nombreuses afin de diminuer les frais sur chaque événement et concrétiser la mutualisation de moyens pour accueillir et promouvoir de belles initiatives.

Facebook.com/assolechantdespossibles

Coupe-Vents à Saint-Claud

L'association a pour but la protection de l'environnement. Elle agit pour défendre notre seule richesse : le patrimoine rural, le terroir. Elle œuvre pour sa mise en valeur et mène un combat citoyen avec la population.

Le projet d'un site industriel de 5 éoliennes sur notre commune nous mobilise depuis la création de l'association. Nous dénonçons l'envahissement de nos communes par des installations d'éoliennes industrielles démesurées censées être bénéfiques pour notre environnement mais qui en réalité nuisent à la santé, à la nature, aux patrimoine paysager et bâti.

Notre région Nouvelle Aquitaine a largement contribué à l'objectif national en matière d'énergie renouvelable d'origine éolienne terrestre alors pourquoi cet acharnement en Charente Limousine ?

Nous préconisons d'autres solutions pour participer à la transition énergétique : la biomasse avec récupération de chaleur, les dispositifs de cycle organique de Rankine, le chauffe-eau solaire individuel, le petit éolien citadin et bien sûr les économies d'énergie !

Nous espérons que la menace éolienne va se dissiper afin de nous laisser du temps pour œuvrer main dans la main à la valorisation de notre commune,

N'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre. Vous êtes invités à notre assemblée générale qui aura lieu le Vendredi 26 Janvier 2018 à 20h, salle annexe de la mairie.

Très belle année à tous !

Le bureau
Florence Longeville, présidente
Brigitte Lohues, secrétaire
Jean-Luc Martin, trésorier

Association des anciens combattants

L'association a des finances en bonne santé, le bureau se renouvelle au mois de janvier chaque année. Nous sommes très touchés par le de décès de Jean RAINAUD de Chasseneuil à l'âge de 102 ans.

L'effectif est de 13 adhérents, 39/45, TOE, AFN et 6 veuves.

MANIFESTATIONS 2018 :
- Réunion en janvier,
- Le 22 mars à Négret,
- Le 8 mai et le 11 novembre au monument aux morts.

Je vous souhaite à tous une bonne année 2018.

Le Président , Michel POITEVIN

Société de chasse de Saint-Claud

En 2017, la Société de chasse a compté plusieurs hectares de terres retirées afin d'aller dans plusieurs chasses gardées, cependant un accord avec la CNT de Lussac (chasse gardée présidée par Julien Tabaud) a été mis en place afin de chasser dans une ambiance conviviale. C'est ainsi que nous passons de belles journées de chasses depuis maintenant plusieurs mois entre société communale et chasse gardée. Comme quoi l'un n'empêche pas l'autre ! Merci cependant à nos propriétaires et agriculteurs fidèles qui nous permettent de pratiquer la chasse. Sans vous et la tolérance dont vous faites preuve nous ne pourrions plus chasser ! Heureusement à St-Claud un grand nombre d'agriculteurs nous permettent, nous, simples citoyens, de chasser librement dans le respect, la convivialité et la bonne humeur. Sachez que vous, agriculteurs et propriétaires, pouvez compter sur nous pour vous soutenir si le besoin s'en faisait sentir. Il en est de même pour les habitants de la commune qui pourraient rencontrer des problèmes avec des renards ou blaireaux, n'hésitez pas à nous le signaler !

De plus, nous sommes heureux d'accueillir cette année encore deux nouvelles chasseresses : Christelle et Océane ! Félicitations à vous deux car la chasse n'est pas réservée qu'aux hommes et notre société en est une belle démonstration !!

Nous tenions également à remercier toutes les personnes présentes à notre repas choucroute du mois d'octobre qui nous permet de nous rencontrer et de passer une bonne soirée autour d'une bonne table.

Cette année en raison de travaux dans la salle des fêtes le repas annuel de Mars n'aura pas lieu cependant un repas sanglier sur le grill (brin d'aillet) en mai et en extérieur (le midi) est prévu, ainsi qu'un repas paella le 28 juillet ! Nous comptons sur votre présence afin de passer une belle journée.

L'ensemble des chasseurs remercie chaleureusement la municipalité, qui nous a fait don de l'ancien réfrigérateur de la cantine de l'école qui n'était plus aux normes.

Un dernier remerciement à Toutoune pour toutes les cagettes d'huîtres qu'il nous ramène pour rendre nos fins de battues plus agréables !

Le bureau :
Présidente : Auriane Gibeaux,
Vice Présidente : Patricia Dubuisson,
Trésorier : Christophe Grollet,
Secrétaire : Yann Gibeaux
Pour nous joindre :
06 15 56 50 17 / 06 35 16 90 02

Je terminerai en vous souhaitant à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne santé à vous et vos proche.

Pour le Bureau, Auriane Gibeaux

Le Sporting Club Saint-Claudais

Le Sporting Club de Saint-Claud termine 2017 sur une note positive. L'association compte désormais 65 licenciés (joueurs + dirigeants) dont une vingtaine de jeunes qui évoluent au sein du Groupement de Jeunes de l'Avenir Charente Est (avec Roumazieres, Fontafie et Suris), un chiffre en augmentation par rapport à l'an dernier. Les résultats de l'équipe première ont été décevants la saison dernière, en effet l'équipe a été reléguée en 4ème division après 9 saisons de présence en 3ème division. L'objectif pour la nouvelle saison est de reconstruire cette équipe sur des bases solides. Certes, les débuts sont difficiles, mais j'ai pleine confiance pour parvenir à obtenir des résultats positifs le plus rapidement possible. L'équipe réserve s'est classé 5ème de sa poule de 5ème division avec 13 victoires en 22 matchs, une performance honorable qu'il faudra réitérer cette saison.

Les finances de l'association sont saines, grâce aux lotos et au tournoi. Nous organiserons cette année encore deux lotos en Février et en Avril. Le tournoi Jean-Michel LOISEAU/Hugo DELARBRE aura lieu début Juin. Le club organisera aussi une journée festive durant l'été pour célébrer les 10 ans de la victoire en Coupe Edely. Des animations seront sans doute organisées dans le cadre de la Coupe du Monde.

Lors de l'assemblée générale, le 2 Juin 2017, un nouveau bureau a été élu : Président : BERISSET Anthony, Vice-président : BANLIAT Philippe et IDIER Gilbert, Secrétaire : REDOIS Anthony, Secrétaire Adjoint : PAILLOUX Thomas, Trésorier : LEFAUX Cédric, Trésorier Adjoint : CAROLUS Nicolas.

Je tiens à remercier tous nos partenaires, notamment M. Thomas GODINEAU et INTERMARCHE Roumazières-Loubert, pour avoir financé l'achat de nouveaux jeux de maillots. Ainsi que la municipalité, pour le financement des aménagements autour du stade, notamment le City Stade.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente année 2018.

Anthony BERISSET

Sports et Loisirs

En 2017, tous les ateliers ont de nouveau, pu fonctionner dans les meilleures conditions. Nous avons eu le plaisir de vous accueillir dans nos locaux, lors des « portes ouvertes » : un bon échange et beaucoup de convivialité ce qui nous invite à le renouveler en 2018. L'autre point fort très apprécié a été la danse de salon que nous ont offert SUSAN et GARY, nous espérons pouvoir (si leur agenda le permet) le recommencer.

• ATELIER Couture/ Tricot/ Broderie
Tous les lundis, de 14 heures à 19 heures, se déroule, toujours sous la houlette de Madame Denise MONTOUX , toujours bienveillante , un moment créatif et assidu où chacune (cette année, nous pouvons dire : chacun !) s' applique à bien faire ; tous les objets crées ont pu être appréciés lors de nos portes ouvertes, ce rendez-vous hebdomadaire est devenu pour toutes et tous : notre récréation… ! Merci…

• ATELIER Astronomie
Cet atelier, de plus en plus couru, s'est vu, grâce aux soutiens financiers de différents organismes, octroyer des subventions qui ont contribuées à l'achat de nouveaux appareils de plus en plus performants appréciés durant les nuits des étoiles, ce succès grandissant, est dû aux connaissances de Monsieur Bernard DENEPOUX , de Madame Stéphanie SIMON et, depuis peu , Monsieur Alain BEINCHET. Ils ont su rendre les trois nuits magiques, avec remise officielle des nouveaux télescopes et projettent, grâce à un calendrier établi, de nous faire revivre, plusieurs fois dans l'année ,et, de plus, à la demande des écoles, des interventions (déjà existantes) ces moments inoubliables.

• ATELIER Gym/Danse enfants et adultes
Chaque mercredi, sont dispensés, sous l'égide de Madame Valérie TESSANDIER, prof de gym/danse, des cours qui vont de 2 ans ½ à 84 ans… de 15h à 16 h : ADOS de véritables pros en tant que danse et rythme soutenu, de 16h à 17h : « 3 pommes » enfants de 2 ans ½ à 5 ans : que du bonheur ! de 17h à 18 h : section « récréagym » qui s'appliquent et réussissent à nous surprendre ! de 18h à 19h30 : section adultes tous ensemble ont pu offrir un merveilleux gala de fin d'année (costumes réalisés à l'atelier couture) et chorégraphie d'une professionnelle . Ceci s'est concrétisé par la remise d'un diplôme de LABEL QUALITE SPORT SANTE qui nous a été décerné par EPGV avec remise officielle le 24 juin à la mairie. La rentrée enregistre 58 licenciés.

• ATELIER Balades/Randos
Ce « petit dernier » dans nos ateliers, a permis durant l'année écoulée de visiter nos chemins et notre campagne environnante. Un calendrier a été établi et nous avons innové en programmant les randos le dimanche matin, toujours sous la «direction» de messieurs Alain GURGAND et Eric POITEVIN. Un merci particulier pour la randonnée semi-nocturne qui a connu un franc succès. Nous souhaitons cette année, avoir plus de «marcheurs» pour ces balades dominicales.

• ATELIER Informatique
Beaucoup de créativités cette année, à l'atelier : des gravures sur supports de bois qui ont permis en lien avec l'atelier couture de réaliser des objets grâce à un blog loisirs créatifs. Madame Stéphanie SIMON (toujours aussi patiente et compétente) va de nouveau dispenser des cours de différents niveaux : initiation à l'informatique, échanges d'idées, accès internet pour tous, les résidents très présents s'initient aux loisirs numériques.

• ATELIER Peinture sur porcelaine et verre
Voici le «dernier né» de nos ateliers… Sous la houlette de Madame Jacqueline MILIS, le lundi et le jeudi de 14 heures à 17 heures, au local de l'association, a lieu des séances de peinture sur verre et porcelaine (ce sont de vraies artistes !) chacun et chacune peuvent venir assister et aussi commander une réalisation personnelle qu'elles se feront une joie de réaliser, vous pouvez également, acheter les objets exposés. Venez les rejoindre.

• BIBLIOTHEQUE Marguerite FEUILLET
L'idée de «bloquer» le même jour : couture et bibliothèque , le lundi de 14 heures à 18 heures, a été bénéfique, ceci a permis, également avec «les portes ouvertes» de connaitre et faire connaitre … n'hésitez pas à venir consulter les différents ouvrages (tout est gratuit) vous serez surpris quant à la richesse des livres exposés…. Profitons de l'occasion qui nous est donnée pour dire un grand merci à tous les généreux donateurs….

LES DATES DES PROCHAINES MANIFESTATIONS :
- 30 mars, 1er avril, 2 avril : Frairie de Pâques avec diverses animations (vide-grenier, nouveaux manèges…)
- 5 mai : Portes ouvertes
- 26 mai : Rando dînatoire semi-nocturne
- 7 Juillet : GALA Gym/danse enfants et adultes
- 2/3/4 août : Nuits des étoiles
- 24 août : Soirée Moules-frites avec la résidence Les Côtes et Concert
- 29/30 septembre : Fête de la Cagouille
- 24 Novembre : Rétrospective de la cagouille

EN CONCLUSION :
2017 a été pour l'association une année riche en événements et innovations : tout d'abord, toujours en partenariat avec la Résidence «LES CÔTES » nous avons connu de nouveaux pôles d'intérêt : la soirée «moules/frites» avec concert dans le square a connu un vif succès, la remise du Label : Qualité/Santé pour la gym a été gratifiant pour tous, lors des nuits des étoiles, nous avons été sponsorisés et honorés par les subventions pour l'acquisition de matériel ultra performant (télescopes…) MERCI à tous… Un autre point fort : une convention a été signée avec l' association LA QUINTINIE de Chabanais pour un accord des dates de la fête de la cagouille ; un nouveau concept pour les nuits des étoiles avec une rando pédestre et équestre et VTT à renouveler…l' atelier peinture sur porcelaine s' est vu autorisé à utiliser le four déjà existant de l'école … Pour toutes les manifestations, pour tout le long de l'année, nous adressons un immense MERCI à Monsieur LE MAIRE et sa municipalité pour le soutien sans faille , son aide et son écoute sans lesquels : Rien ne serait possible, Un grand MERCI à tous les commerçants et les particuliers qui ont bien «décoré» des cagouilles pour une entente et harmonie de tous… Et enfin, MERCI à tous les bénévoles qui, de près ou de loin, ont contribué au bon déroulement et à la réussite et l'épanouissement de l'association.
Tous les membres de SPORTS ET LOISIRS vous adressent leurs MEILLEURS VŒUX pour 2018, et n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le Président, Bernard CUSSAGUET

Club Cycliste Saint-Claudais

L'année 2017 se termine pour le Club Cycliste Saint Claudais. Les licenciés vont prendre un peu de repos avant de reprendre le vélo pour l'entrainement hivernal afin de préparer au mieux la saison 2018.
2017 a été une assez bonne année pour nos trois licenciés qui disputent des épreuves. En effet, un titre départemental et un titre de champion de France par équipes ont été acquis de haute lutte.
Nous ne passerons pas sous silence les victoires et les places d'honneur glanées sur les routes de la Charente et des départements voisins (9 victoires, 5 places de second et 3 places de troisième).
Notre course du 12 mai a obtenu un vif succès malgré un plateau de coureurs restreint mais de grande qualité au dire des amateurs de vélo.
Il est, malgré tout, regrettable que notre cyclocross de fin d'année n'ait pu avoir lieu pour des raisons purement administratives. Il avait été apprécié par tous les concurrents et par le nombreux public présent.
Quoi qu'il en soit nous prévoyons pour l'an prochain de reconduire nos manifestations au calendrier UFOLEP qui est en cours de réalisation. Les dates définitives ne seront connues qu'après la parution de celui- ci.
Un concours de boules sera aussi organisé au profit du club.
Enfin nous ne manquons pas de remercier tous les bénévoles sans qui aucune manifestation ne pourrait avoir lieu, les employés municipaux pour leur aide active, et enfin merci à Monsieur le Maire pour son implication à chaque évènement.
Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année

Le président,
Maurice GOURSAUD

Calendrier des manifestations 2018

7 janvier :	LOTO des Pompiers à Saint-Laurent-de-Ceris
20/21 janvier :	Benne à papiers (au profit des écoles de St-Claud) - Place Sadi Carnot
Février :	LOTO du foot
26 février :	Don du sang à Saint-Laurent-de-Ceris
22 mars :	Cérémonie au mémorial de Négret
30 mars/ 1er avril/2 avril :	Frairie de pâques, vide grenier (Association Sports et Loisirs)
Avril :	LOTO du foot
21/22 avril :	Benne à papiers (au profit des écoles de St-Claud) - Place Sadi Carnot
Mai :	Brin d'aillet (Société de Chasse)
5 mai :	Portes ouvertes (Association Sports et Loisirs)
26 mai :	Rando dînatoire semi-nocturne (Association Sports et Loisirs)
6 juin :	Don du sang à Saint-Laurent de Ceris
30 juin :	Kermesse (Association des Parents d'Elèves)
30 juin/1er juillet :	Benne à papiers (au profit des écoles de St-Claud) - Place Sadi Carnot
7 juillet :	Gala gym/danse (Association Sports et Loisirs)
28 juillet :	Paëlla (Société de Chasse)
2/3/4 août :	Nuits des étoiles (Association Sports et Loisirs)
22 août :	Don du sang à Saint-Laurent de Ceris
24 août :	Soirée moules frites (Association Sports et Loisirs + résidence Les Côtes)
29/30 septembre :	Fête de la Cagouille (Association Sports et Loisirs)
20/21 octobre :	Benne à papiers (au profit des écoles de St-Claud) - Place Sadi Carnot
Novembre :	Bourse aux jouets (Association des Parents d'Elèves)
21 novembre :	Don du sang à Saint-Laurent de Ceris
24 novembre :	Rétrospective de la cagouille (Association Sports et Loisirs)

COMMÉMORATIONS : 22 Mars à Négret, 8 Mai et 11 novembre

POÈMES

Tu pouvais…

Tu pouvais m'amener au repos éternel
Où les rêves volent bien plus que de fumée
Sans que ne brille en moi, ni la moindre étincelle
Ni la moindre lueur en mes yeux refermés.

Je viens de te quitter ma trop vieille complice
Toi qui avais connu toutes mes confidences
Ta bouche par ma lèvre écrivait le délice
Et les moments passés dont j'oublie les silences.

Je ne partagerai plus ta fidélité
Libertine parfois durant mes solitudes
Tu me rendais patient lorsque j'étais pressé
Et savais pardonner toutes mes attitudes.

Bien sûr de toi à moi, tu ne me tenteras
Et tu me laisseras vers d'autres horizons
Où à ma main tendue tu ne présenteras
Le vice et la vertu de dessous tes jupons ;

Je viens de te quitter adorable compagne
De t'avoir trop aimé sans doute à en mourir
De te refuser du geste qui accompagne
L'émotion retenue de ton joli sourire.

Si j'ai trop apprécié tes instants de présence
Ta beauté, ta chaleur tes volutes amères
Je ne regrette pas, aujourd'hui ton absence
Ton souvenir suffit à toutes mes colères.

Car contraints et forcés nos chemins se séparent
Je n'ai pas résisté à toutes tes attaques
Sans inutile adieu, sans souiller ta mémoire
Mon cœur a ce matin porté la contre attaque.

Tu pouvais m'amener au repos éternel
En me guidant le pas, en me prenant la main
Mais mon rêve a soufflé ta dernière étincelle
Je t'ai jetée là-bas, sur le bord du chemin.

J.L

Pour posséder la mer…

Pour posséder la mer comme un secret perdu,
Prenez votre pinceau, du jaune pour le sable
Pour le ciel, l'océan, du bleu et rien de plus
Aussi de l'eau salée et du vert pour les algues.

Rêvez, tirez la langue, une vague déferle,
Le sable s'est mouillé, la falaise tient bon ;
Devant l'algue échouée les galets se font perles,
Le ciel se dégage, les nuages s'en vont.

Vous sentiez le sel sur le bord de vos lèvres,
Le soleil vous brûle, le ressac assourdit
Et si passe un voilier tout blanc et un peu frêle,
Faites chaine et ancre, le dessin le surprit…

Au souffle frais du vent, retenez-le du doigt,
Une brise établie, haleine de caresses,
Gonfle la voilure iodant le pavois
Où flotte pavillon de sa tendre paresse.

Les rieuses planent, vous avez de la chance,
Et encré le bateau se sèche de merveilles…
Quand signé dans un coin votre cœur en cadence
Bat le rythme des vagues des marées et du ciel…

J.L

Le rationnement alimentaire et matériel de 1939 à 1948

Extrait du « Carnet de guerre en Charente »

Il y a très peu de personnes aujourd'hui qui ont vécu cette époque où tout était contingenté.
La ration alimentaire était augmentée pour femmes enceintes ou allaitantes sur production d'une attestation médicale.
Pour s'habiller, il fallait un bon d'achat pour chaque pièce : une veste, un pantalon, une flanelle, une chemise, une paire de chaussettes, une casquette, des souliers etc., pour les femmes : chemise, jupe, robe, bas, sous-vêtements...
Il fallait un bon pour une chambre à air ou un pneu de vélo, si on ne pouvait pas avoir de bon, on faisait coudre deux pneus usés l'un sur l'autre par un bourrelier
Des bons de monnaie-matière étaient nécessaires pour tout ce qui était fer, acier, fonte..., pour tous les artisans et commerçants, il fallait des bons d'achat selon leur métier.
Pendant la guerre, Commission de REQUISITION, les paysans étaient obligés de fournir de la viande (une vache, un cochon...) pour le ravitaillement des villes et de l'armée d'occupation.

	1942	1943		1944
Pain	Abaissement	Février	Novembre	En Août 1944
	E < 3 ans	100 g/jour	125 g/jour	100 g/jour
	J1 3 à 6 ans	200 g/jour	225 g/jour	200 g/jour
	J2 6 à 13 ans	275 g/jour	300 g/jour	270 g/jour
	J3 13 à 21 ans	350 g/jour	375 g/jour	320 g/jour
	A 21 à 70 ans	275 g/jour	300 g/jour	270 g/jour
	V plus de 70 ans	200 g/jour	225 g/jour	200 g/jour
	Trav. 21 à 70 ans	350 g/jour	350 g/jour	300 g/jour
	Cult. 21 à 70 ans	350 g/jour	350 g/jour	300 g/jour
Viande	125 g/semaine J3 : 90 g/semaine en plus Fermeture des charcuteries le 20-04-1942	350 g/mois J3 : 120 g/semaine en plus		J3 : 180 g en plus Juillet : 360 g Août : 480 g
Matières grasses	5 à 50 g selon tickets en août - 100 g/quinzaine	150 g/quinzaine 175 g d'huile		50 à 75 g/quinzaine Juillet : 100 g de beurre Août : 180 g de beurre
Fromage		140 g, puis 160 g		Février : 75 g de MG Juin : 100 g de chèvre
Lait		E : 16 à 20 boîtes de lait concentré par mois		0-8 mois : 75 cl/jour 19 mois-3 ans : 25 cl/j.
Riz		E : 300 g - J1 : 200 g Autres : néant		E : 100 g
Pâtes	250 g/mois	250 g		Avril : 250 g
Conserves de légumes haricots	1 kg/mois et cartes de pommes de terre 250 g/mois	1 kg/mois et cartes de jardinage		
Café national	10 % café, 30 % malt, 30 % chicorée, 10 % glands, 20 % divers	150 g/mois sauf E et J1		150 g/mois
Chocolat	E et J1 : 120 g/mois	J : 125 à 250 g		
Sucre	E : 250 g/semaine 1250 g/mois en août	E : 1250 g - J3 : 750 g Autres : 500 g		E : 1250 g - J3 : 1 kg ATE : 250 g - J2V : 100 g
Savon	100 g/mois	E et J1 : 100 g		E : 620 g J1 : 500 g
Lessive, détergents				250 g de détersif
Toilette		50 g de savon à barbe		50 g savon barbe - 200 g crème sans blaireau - 80 g avec - savonnette 100 g
Alcool	01-03-1942 : rationnement du vin	J3, A, V, Trav. : 4 l/mois Cult. : 6 l/mois		
Charbon de cuisine				100 kg pour 3 mois
Confitures	J : 500 g/mois	J : 125 g/mois confiseries		E et J2 : 250 g - Autres : 125 g - Fêtes : 300 g
Papier	Cartes			
Sel		250 g/mois		400 g/mois
Chaussures	Affichage liste bénéfic.			
Textiles	Cartes			

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
RAVITAILLEMENT GÉNÉRAL

MODE D'UTILISATION DE LA CARTE D'ALIMENTATION

La carte se compose d'une couverture et d'un encartage dit feuille de coupons, qui comporte pour chaque mois dix coupons numérotés de 1 à 10. Chacun de ces coupons correspond à une denrée déterminée pour la consommation de six mois à l'expiration desquels la feuille de coupons est remplacée par les soins des municipalités contre remise du COUPON D'ECHANGE, par une feuille valable pour les six mois suivants.

Le Gouvernement détermine les denrées contingentées et le coupon auquel elles correspondent.

Pour les denrées achetées au jour le jour, le consommateur échange où et quand il lui est indiqué, le coupon contre des tickets de consommation dont le total correspond à la ration allouée, pour le mois, aux consommateurs des diverses catégories suivant le taux fixé pour chacune d'elles; ils ne sont valables qu'à la date qu'ils portent. Pour les autres denrées, elles sont acquises contre remise directe du coupon au détaillant à qui incombe l'obligation de le détacher.

Les coupons correspondant à des denrées contingentées, détachés par le consommateur sont sans valeur.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
RAVITAILLEMENT GÉNÉRAL

CARTE INDIVIDUELLE D'ALIMENTATION

Département de
Commune SAINT-CLAUD
Nom Lambert
Prénoms Henri
Profession ouvrière
Sexe masculin Âge 18
Né le 28-11-1924
à Comines (Nord)
Adresse St Claud
Délivrée le 1er 1940
Signature: Cachet de la Mairie:
N° 70 [illegible]

1

Mois de Janvier 1942

Raffoux Georgette, 100 gr Fromage, 200 gr Mrs Gras, 720 gr Viande, 500 gr Sucre,
Rolland Amélie 100 gr Fromage, 200 gr Mrs Gras, 720 gr Viande, 500 gr Sucre, 250 gr pates
Philippe Suzanne 100 gr Fromage, 200 gr Mrs Gras, 720 gr Viande 500 gr Sucre 250 gr pates
Sauzet Hortense 100 gr Fromage, 200 gr Mrs Gras, 720 gr Viande, 500 gr Sucre 250 gr pates
Blanchon Dumont 100 gr Fromage, 200 gr Mrs Gras, 720 gr Viande, 500 gr Sucre 250 gr pates
Seignay Anne 100 gr Fromage, 200 gr Mrs Gras, 720 gr Viande, 500 gr Sucre 250 gr pates

Mois de Février 1942

Philippe Suzanne 100 g Fromage 200 gr Mrs Gras 720 gr Viande 500 g Sucre 250 gr Pates
Rolland Amélie 100 g Fromage 200 gr Mrs Gras 720 gr Viande 500 g Sucre 250 gr Pates
Sauzet Hortense 100 g Fromage 200 gr Mrs Gras 720 g Viande 500 g Sucre 250 gr Pates
Blanchon Jemma 100 g Fromage 200 gr Mrs Gras 720 g Viande 500 gr Sucre 250 g Pates
Seignay Anne 100 g Fromage 200 gr Mrs Gras 720 gr Viande 500 gr Sucre 250 g Pates

Mois de Mars 1942

Rayeneau Hoemie 100 gr Fromage 200 gr Mrs Gras 720 g Viande 500 gr Sucre 250 g Pates
Philippe Suzanne 100 gr Fromage 200 gr Mrs Gras 720 g Viande 500 g Sucre 250 g Pates
Sauzet Hortense 100 gr Fromage 200 gr Mrs Gras 720 g Viande 500 gr Sucre 250 g Pates
Gallemant Andrée 100 gr Fromage 200 gr Mrs Gras 720 g Viande 500 gr Sucre 250 g Pates
Mary Hélène 100 gr Fromage 200 gr Mrs Gras 720 gr Viande 500 gr Sucre 250 g Pates
Blanchon Dumont 100 gr Fromage 200 gr Mrs Gras 720 gr Viande 500 gr Sucre 250 g Pates
Rolland Amélie 100 gr Fromage 200 gr Mrs Gras 720 gr Viande 500 gr Sucre 250 g Pates
Seignay Anne 100 gr Fromage 200 gr Mrs Gras 720 gr Viande 500 gr Sucre 250 g Pates
Semaille Suzanne 100 g " " " " " " " "

Mois d'Avril

Seiret Suzanne 100 g Fromage 200 gr Mrs Gras 720 gr Viande 500 gr Sucre 250 g Pates
Philippe Suzanne 100 gr Fromage 200 gr Mrs Gras 720 gr Viande 500 gr Sucre 250 g Pates
Mazoin Annette 100 gr Fromage 200 gr Mrs Gras 720 gr Viande 500 g Sucre 250 g
Blanchon Jemma 100 gr Fromage 200 gr Mrs Gras 720 gr Viande 500 gr Sucre 250 g
Summer Degoute 100 g Fromage 200 g Mrs Gras 720 gr Viande 500 gr Sucre 250 g
Dorey Hélène 100 gr Fromage 200 gr Mrs Gras 720 gr Viande 500 gr Sucre 250 g
[illegible] Hoemie 100 gr Fromage 200 gr Mrs Gras 720 gr Viande 500 gr Sucre 250 g
[illegible] Suzanne 100 g " 200 gr " " 720 gr " 500 g " 250 g

Renseignements utiles

HORAIRES MAIRIE :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
Le samedi : de 9h à 12h
Tél. : 05 45 71 36 30 / Fax : 05 45 71 31 65
mairie.stclaud@orange.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Le conciliateur de Justice peut intervenir dans de nombreuses affaires : problèmes de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, conflit opposant un consommateur à un professionnel, problème de copropriété, querelles de voisinage ou de famille désaccord entre fournisseur et client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture etc.
Le conciliateur ne peut pas intervenir dans les conflits :
- Entre une personne et l'administration
- Concernant l'état civil et la famille (divorce, reconnaissance d'enfant, pensions alimentaires, garde des enfants, autorité parentale)

La mission du Conciliateur de Justice est de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis. Son intervention est gratuite.

Permanences :
CHAMPAGNE-MOUTON (salle de la Mairie), le 3e mardi à partir de 14h30. Tél. : 05 45 31 80 48

CHASSENEUIL (salle des Associations), le 2e et 4e vendredi de chaque mois à partir de 10h. Tél. : 05 45 39 60 71

ASSISTANTES SOCIALES
Pour un rendez-vous avec une assistante sociale, contacter la Maison Départementale des Solidarités de Chasseneuil au 05 16 09 51 06.

PERMANENCE DEPUTE
Le député Jérôme LAMBERT assure une permanence une fois par mois à la Mairie de Saint-Claud. Les dates sont affichées en Mairie.

HORAIRES DE LA DECHETERIE
- Lundi, vendredi, samedi : 9h-12h/14h-18h
- Mardi : 14h-18h
- Jeudi : 9h-12h

Tél. : 05 45 71 36 57

Ramassage des poubelles :
– Poubelles jaunes : le lundi matin tous les 15 jours / Le Lac et La Pilénie – tous les 15 jours le mercredi matin / Neufonds – tous les 15 jours le jeudi matin.
– Poubelles noires : tous les mardis matin / Neufonds – jeudi matin tous les 15 jours

Cas particulier des jours fériés :
Le ramassage des poubelles noires et jaunes est décalé d'une journée (calendrier disponible sur le site internet de CALITOM).
Rappel : Les poubelles sont à sortir uniquement la veille des collectes.

HORAIRES TRESORERIE de ROUMAZIERES-LOUBERT
Lundi de 8H30 à 12h et de 13h30 à 16h
Du mardi au vendredi de 8H30 à 12h
Adresse : 5 Rue des Paleines - 16270 ROUMAZIERES-LOUBERT
Tel : 05 45 89 63 89

HORAIRES LA POSTE
Mardi au vendredi 9h/12h et 13h30/16h
Samedi 9h/12h

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
Tout propriétaire d'un immeuble, existant ou à construire, non raccordé au réseau public de collecte des eaux usées, est tenu de l'équiper d'une installation d'assainissement non collectif destinée à collecter et à traiter les eaux usées domestiques rejetées. Le propriétaire est responsable de la conception et de l'implantation de cette installation, qu'il s'agisse d'une création ou d'une réhabilitation, ainsi que de la bonne exécution des travaux correspondants.

NOUVELLE TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :
Le système de facturation du SPANC a évolué depuis le 1er avril 2017 vers une redevance annuelle.
- **Non conforme, non acceptable ou défavorable** :
- Fréquence de contrôle : 4 ans
- Tarif 2017 TTC (année de transition) : 24.75 €
- Années suivantes TTC : 33 €
- **Bon fonctionnement, conforme, acceptable, favorable, recommandation :**
- Fréquence de contrôle : 8 ans
- Tarif 2017 TTC (année de transition) : 12.38 €
- Années suivantes TTC : 16.50 €

Afin de mieux répondre à vos questions, vous aurez les réponses sur le site :
www.charente-limousine.fr à la rubrique SPANC
Un standard téléphonique sera assuré les mardi et mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h au 05 45 71 85 97.

S.I.E.A.H (Syndicat Intercommunal d'Etude et d'Aménagement Hydraulique du bassin du Son-Sonnette)
Ce syndicat regroupe 16 communes traversées par les rivières du son, de la Sonnette, du Son-Sonnette et de la Tiarde.
Camille Lafourcade, technicienne rivière, se tient à votre disposition à la Mairie de Saint-Claud pour tout renseignement sur la règlementation et les travaux sur les rivières.
Tél. : 05 45 31 14 67/ 06 70 41 06 35

HORAIRES S.I.A.E.P (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable)
NOUVELLE ADRESSE : 6 Rue Clos Galine à SAINT-CLAUD
mail : siaep.saintclaud@orange.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Pour l'ouverture ou la fermeture de votre compteur d'eau :
05 87 23 10 00
Dépannage 24/24 : 05 87 23 10 08

Tarifs 2018

Salle des fêtes (à partir de Septembre)

LOCATION	***Grande salle***		***Cuisine***
	1 jour	2 jours	
- Etrangers à la commune	138 €	270 €	135 €
- Particuliers de la commune	100 €	125 €	84 €
- Associations de la commune (à partir de la 3e manifestation)	92 €	112 €	66 € (dès la 1ère manifestation)
CHAUFFAGE (pour tout le monde)	75 €	105 €	

Salles annexes (face à la Mairie) :

LOCATION

Location : 50 € pour les particuliers domiciliés sur SAINT-CLAUD / Caution : 100 €

Rappel sur les conditions de location :

Repas froid uniquement sans faire de cuisine - 50 personnes maximum

Cimetière

Concessions :

- jusqu'à 4.80 m²	150 €
- Le m² supplémentaire	45 €

Columbarium :

- location sur 10 ans	510 €
- Années supplémentaires 5 ans	255 €
- Année supplémentaire 1 an	60 €
- Vente	1100 €
- Dépôts provisoires pour une durée maximum de 12 mois	22 € /mois

Cantine scolaire

- Repas enfant :	2.00 €
- Personnel non enseignant :	2.60 €
- Adultes :	4.80 €

Garderie

- 1 enfant pour ½ journée (matin ou soir)	1.40 €
- 1 enfant /jour (matin et soir)	2.60 €
- Forfait /mois /1 enfant pour ½ journée	10.70 €
- Forfait / mois/ 3 enfants pour ½ journée	22.00 €
- Forfait / mois /1 enfant	20.40 €
- Forfait / mois/pour 3 enfants	51.00 €

OBJETS TROUVÉS À LA PISCINE :

2 serviettes de toilette
1 chemisier rose à pois blancs (taille L)
1 paire de lunettes de vue dans un étui bleu marine
1 téléphone portable

Transport scolaire

- 1 enfant / mois	13.20 €
- 2 enfants / mois	24.00 €
- 3 enfants / mois	33.00 €
- 4 et 5 enfants /mois	37.00 €
- 1 voyage / jour (matin ou soir)	6.80 €
- 1 voyage	0.70 €

SITE INTERNET DE LA COMMUNE :

www.saintclaud.fr

BENNE À PAPIER

au profit de l'Association des Parents d'Elèves de Saint-Claud

- 20 et 21 janvier 2018
- 1er et 22 avril 2018
- 30 juin et 1er juillet 2018
- 20 et 21 octobre 2018

Frelon asiatique

***Du* 15 juin au 15 octobre :** signaler le nid en mairie qui contactera une entreprise de désinsectisation. Participation financière des particuliers à hauteur de 50%.

BRUITS DE VOISINAGES :

Extrait de l'arrêté préfectoral du 20 avril 1999

Article 15 :

« Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit. »

Article 17 :

« ...Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement (jets à haute pression, coupes bordure, etc.) ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :
- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h »

FEUX DE PLEIN AIR :

Extrait de l'arrêté préfectoral du 3 mai 2016

Sont AUTORISES selon la période et sous conditions :
Brûlage des déchets verts ménagers pour les communes en zone rurale ou périurbaine : du 01/10 au 31/12 et du 01/03 au 31/05. Dérogation valable jusqu'au 1er juin 2018.

Les conditions pour faire brûler :
Déclaration (formulaire adapté) et autorisation préalable du Maire ;
Respect de l'ensemble des conditions de sécurité (distances de sécurité, vitesse du vent...).

Avant d'allumer un feu, consultez le serveur vocal au 05 45 97 61 40

LE CITY STADE